

Association **Swissdec**  
Rapport annuel  
**2015**



<b>Organisation</b>	<b>4</b>
Comité	4
Commission technique	11
<b>Présentation des comptes</b>	<b>19</b>
Compte de résultats au 31.12.2015	20
Bilan au 31.12.2015	21
Budget et prévisions 2016	22
Budget Verein Swissdec 2017	23
<b>Rapport de révision</b>	<b>24</b>
<b>Protection des données</b>	<b>25</b>
<b>Conseil et certification 2015</b>	<b>28</b>
<b>Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2015</b>	<b>29</b>
<b>Répartiteur</b>	<b>30</b>
Résultats d'exploitation 2015/2016 (état au 31 mars 2016)	30
<b>Marketing 2015 – 2016</b>	<b>31</b>
Activités mises en œuvre et activités prévues	31
Campagne Swissdec 2016+	35
<b>Projets</b>	<b>38</b>
Planification des projets	38
Norme suisse en matière de prestations (KLEE)	39
Projet Authentification d'entreprises Swissdec	41
Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)	43
<b>Calendrier</b>	<b>44</b>
<b>Organes</b>	<b>45</b>
Organigramme (état au 1 <sup>er</sup> mars 2016)	45
Registre des membres (état au 1 <sup>er</sup> mars 2016)	46

## Avant-propos du président de l'Association



Grâce à sa solide politique commerciale, Swissdec continue de jouir d'une grande confiance sur le marché. Mais la satisfaction et la confiance ne vont pas de soi. Pour les mériter, Swissdec n'a cessé de simplifier l'échange des données entre les entreprises et les partenaires de l'Association.

En 2015, le modèle commercial de Swissdec a une nouvelle fois fait ses preuves dans un environnement exigeant. En effet, nos ambitieux objectifs ont pratiquement tous été atteints. Il convient notamment de mentionner la certification de la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (intégrant l'impôt à la source). Plus de la moitié des programmes salaires utilisés sont aujourd'hui conformes aux normes les plus récentes. A l'heure actuelle, les données relatives à l'impôt à la source de près de 15 000 entreprises sont ainsi transmises par voie électronique chaque mois, ce qui correspond à environ 150 000 données personnelles.

Au cours de l'exercice écoulé, une vaste campagne intitulée «Campagne Swissdec 2016+» a été préparée pour la diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO (E-Government Suisse) et les membres de l'Association ont apporté leur soutien moral et financier à ce projet. Les caisses de compensation, les assurances-accidents, les assurances d'indemnités journalières en cas de maladie, les assurances LPP, les administrations fiscales et l'Office fédéral de la statistique comptent également parmi les principaux agents multiplicateurs.

Je souhaiterais remercier mes collègues du comité et les collaborateurs du centre opérationnel de Swissdec. Leur engagement exceptionnel, leurs compétences et leur enthousiasme ont contribué de manière décisive aux excellents résultats de l'Association en 2015.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'U. Fricker', with a horizontal line above it.

Ulrich Fricker  
Président de l'Association Swissdec

# Organisation

## Comité

### Composition

Depuis l'assemblée 2015 de l'Association, la composition du comité est la suivante:

- Ulrich Fricker, Suva, président de l'Association
- Bruno Knüsel, Conférence suisse des impôts CSI, vice-président
- Andreas Zingg, Association Suisse d'Assurances ASA, trésorier
- Michel Rossier, directeur de la caisse de compensation FER CIFA Fribourg, questions spécifiques
- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS, questions spécifiques

Les membres du comité sont élus pour un mandat de trois ans, de 2014 à 2016. Bruno Knüsel et Andreas Zingg se sont retirés à la fin de l'exercice 2015. Swissdec les remercie tous deux du soutien apporté au comité et des efforts fournis pour promouvoir l'Association, et exprime notamment sa gratitude à Bruno Knüsel, en sa qualité de membre fondateur, pour la création et le développement de l'Association ainsi que pour sa promotion auprès de toutes les administrations fiscales suisses

### Comité – Elections

- Ulrich Fricker, Suva, président de l'Association Swissdec, a quitté ses fonctions de CEO de la Suva le 31 décembre 2015 pour prendre sa retraite. Il poursuit son mandat en tant que président de l'Association jusqu'à ce que son successeur, Felix Weber, reprenne le poste.
- Andreas Zingg a pris sa retraite anticipée le 30 novembre 2015. Patrick Barblan, responsable Fondations collectives chez Swiss Life, a été proposé pour lui succéder.
- Bruno Knüsel partira à la retraite en milieu d'année 2016. Felix Sager, responsable de l'administration fiscale cantonale de Saint-Gall, a été proposé pour lui succéder.
- Patrick Barblan et Felix Sager seront proposés lors de l'assemblée 2016 pour succéder à Andreas Zingg et à Bruno Knüsel pour l'exercice en cours.

### Séances

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 23 juin 2015, le 16 septembre 2015, le 15 décembre 2015 et le 15 mars 2016.

Il a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données Swissdec), ad hoc
- Patrick Barblan, à partir du 15 décembre 2015 (règlement de la succession)
- Felix Sager, à partir du 15 mars 2016 (règlement de la succession)

Les sujets suivants ont été traités:

- Commission technique, y compris ses sections spécialisées, en particulier la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Etat et évolution de la norme suisse en matière de salaire (ELM), version 4.0
- Projets «Impôt à la source pour les tiers», «Norme suisse en matière de prestations (KLEE)» et «Authentification d'entreprises Swissdec»
- Standardisation du calcul de l'impôt à la source
- Déviation Swissdec (téléchargement) – Solution sur le réseau partenaire de l'AVS/AI
- Swisscom: sécurité et contrat
- Protection des données: objectifs, mesures et incidents
- Marketing: Forum Swissdec 2016 avec la Campagne Swissdec 2016+
- Vision 2020: bilan électronique de l'Association suisse des banquiers, CSI, AFC

L'exercice 2015 a vu le démarrage de l'activité du comité de patronage, dirigé par Johann Schneider-Ammann, président de la Confédération et chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche:

Schneider-Ammann, Conseiller fédéral	assure la présidence pour quatre années supplémentaires
Hans Hess	Président de Swissmem, intervenant invité au Forum Swissdec 2015
Jean-François Rime	Conseiller national (UDC), président de l'Union suisse des arts et métiers, était invité à l'assemblée de l'association 2015 et a soutenu les demandes de Swissdec lors du Forum PME
Markus Jordi	Responsable RH et membre de la Direction du groupe CFF
Ruedi Noser	Conseiller national (PLR) et président d'ICTswitzerland

## «Dans le contexte actuel, pouvoir transmettre des données salariales via Swissdec constitue un véritable avantage»

Jean-François Rime,  
président de l'Union suisse des arts et métiers

Susanne Ruoff	Directrice générale de La Poste Suisse
Urs Schäppi	CEO de Swisscom
Marcel Schwerzmann	Conseiller d'Etat du canton de Lucerne et président de la Conférence suisse sur l'informatique
Valentin Vogt	Président de l'Union patronale suisse

Le comité remercie les différents membres de leur volonté de soutenir l'Association Swissdec.

Le cercle des destinataires a pu être complété par trois caisses de compensation, trois caisses de compensation d'allocation familiale et une assurance. Les transmissions au cours de l'exercice 2015/2016 ont progressé de 75 %.

Il convient de continuer à intensifier ensemble les mesures de marketing. Le comité a par conséquent approuvé la Campagne Swissdec 2016+ avec le soutien de l'agence de publicité Kreienbühl und Vogler à Zurich lors de la séance du 15 décembre 2015.

La collaboration avec WEKA se poursuit avec succès depuis 2011.

Une réunion s'est tenue le 4 décembre 2015 entre Swissdec et eAVS/AI.

eAVS/AI était représentée par:

- Stefan Abrecht, président de l'ACCP,
- Andreas Dummermuth, président de la CCCC,
- Michel Rossier, membre du comité d'eAVS/AI,
- Christoph Beer, directeur d'eAVS/AI

Swissdec était représenté par:

- Ulrich Fricker, président de l'Association Swissdec,
- Maria Winkler, préposée à la protection des données Swissdec,
- Ernst Stalder, directeur de Swissdec.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Financement de Swissdec
- Déclaration de protection des données et aspects opérationnels liés au répartiteur
- Directives relatives au traitement des données salariales concernant l'AVS (salaires négatifs)
- Développement futur de Swissdec
- Campagne marketing 2016

Les décisions suivantes ont été prises:

La déclaration de protection des données AVS/CAF sera remaniée puis signée par Stefan Abrecht, président de l'ACCP, et par Andreas Dummermuth, président de la CCCC.

Le centre opérationnel Swissdec révisé les CG, point 7, dernière section, et les soumet à l'approbation du comité. Toutes les caisses de compensation connectées recevront ensuite un courrier d'eAVS/AI pour signature des nouvelles CG.

Il importe d'améliorer la communication entre les deux associations Swissdec et eAVS/AI de façon à ce que les informations parviennent plus rapidement à tous les membres (caisses de compensation) et à ce qu'une consultation puisse avoir lieu au sein d'eAVS/AI lors de la prise de décisions majeures. Cela permettra à eAVS/AI de s'investir activement auprès de Swissdec, garantissant ainsi le succès de l'échange électronique des données pour tous les membres de ces associations.

La stabilité technique du répartiteur a pu être maintenue grâce à l'étroite collaboration avec Swisscom. Le nombre élevé de données à transmettre (jusqu'à 30 000 personnes) et les importants pics de transmission de janvier 2015 n'ont entraîné aucun problème, et aucune faille de sécurité n'a été constatée au cours de l'exercice. Une mise à jour du répartiteur devra néanmoins être effectuée au deuxième trimestre 2016 afin de prévenir l'apparition d'une éventuelle faille de sécurité. L'assistance a été sollicitée de manière plus soutenue cette année encore, de nombreuses entreprises ayant adopté la transmission via ELM. Pour beaucoup d'entreprises, cette dernière fait désormais partie de la routine. Le nouveau mode de diffusion et le manque d'expérience encore constaté parfois lors de l'utilisation du nouveau canal innovant de transmission des données salariales exigent de prendre des mesures pour aider les clients et les utilisateurs à surmonter leurs appréhensions.

Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique et de la sécurité constitue un objectif prioritaire. De même, il importe de continuer à augmenter le nombre et à étendre le champ des destinataires, et de renforcer les activités de marketing conformément au concept de campagne de Swissdec. La Campagne Swissdec 2016+ n'est pas inscrite au budget 2016; elle sera financée séparément par le SECO et les membres de l'Association. Aucun

budget n'étant disponible pour des campagnes d'envergure, Swissdec est tributaire du soutien de tous ses partenaires, ce qui traduit d'ailleurs l'attente du président de la Confédération Johann Schneider-Ammann, responsable du comité de patronage. La coopération relative à la publicité et aux mesures s'y rapportant (p. ex. pas d'envoi de formulaires, positionnement de solutions Web, assistance aux entreprises) doit être accrue à l'avenir, dans l'intérêt des objectifs communs. Une enquête menée auprès de grandes entreprises a en effet montré que, si 90 % d'entre elles identifient bien Swissdec en tant qu'entreprise et certification, leurs connaissances concernant les fonctionnalités du logiciel et la charge initiale de travail qui y est liée sont des plus floues. Il convient donc désormais de combler ces lacunes avec la Campagne Swissdec 2016+, en recourant à des moyens d'information ciblés tels que dépliants sur les fonctionnalités d'ELM, listes de contrôle, calculateur d'avantages et vidéos.

### Certification (recertification)

La certification Swissdec 4.0 s'est largement diffusée: au cours de l'exercice 2015, 32 comptabilités salariales l'ont obtenue. La version 4.0 revêt une grande importance aux yeux de l'Association, la norme suisse en matière de salaire (ELM) étant désormais complète pour l'ensemble des destinataires finaux, et les processus (entrées/mutations/sorties (EMA), gestion des processus, etc.) bien supportés. La version 4.0 intégrant l'impôt à la source doit être diffusée au plus vite. Le marché des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a très bien accueilli la version 4.0 et souhaite l'implanter le plus rapidement possible. Les ressources financières et techniques de l'Association sont par conséquent sous pression. Le succès a également un prix.

### Règlement d'organisation

Il n'y a pas eu de modification des règlements d'organisation durant l'exercice 2015. Les modifications suivantes sont prévues pour 2016:

#### Deux nouvelles sections

Afin d'harmoniser les processus électroniques, les deux sections suivantes seront créées:

- Section Utilisateurs (entreprises).  
Un certain nombre d'utilisateurs Swissdec souhaitent

être représentés au sein d'une section distincte, comme les concepteurs de logiciels – le but étant d'optimiser le processus d'implémentation initiale dans tous les domaines.

- Section Fiduciaires.  
Les sociétés fiduciaires ne se sentent pas impliquées dans le travail de Swissdec.

Les critères de sélection des membres pour la constitution des nouvelles sections seront fixés par le centre opérationnel Swissdec. Un règlement sera établi qui devra être approuvé par le comité.

Un nouveau projet pour l'étude de faisabilité concernant le bilan électronique avec l'Association suisse des banquiers, la CSI et l'AFC sera lancé.

### Contrats

Les contrats suivants ont été conclus entre l'Association et les différents partenaires:

#### SECO: diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM) par le biais de la Campagne Swissdec 2016+

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a libéré de nouveaux moyens pour promouvoir la diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM) et soutient la Campagne Swissdec 2016+. Le contrat entre l'Association Swissdec et le SECO a été signé le 23 décembre 2015. Outre ce soutien financier, le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann reste à la tête du comité de patronage et conserve son rôle d'ambassadeur de l'Association pour les quatre années à venir.

#### Agence de publicité Kreienbühl und Vogler, Zurich: Campagne Swissdec 2016+

Le 15 décembre 2015, à la suite d'un appel d'offres, l'Association Swissdec a chargé l'agence de publicité Kreienbühl und Vogler, située à Zurich, de réaliser la Campagne Swissdec 2016+.

### Projets

#### Norme suisse en matière de prestations (KLEE)

Actuellement en préparation, le projet pilote sera lancé au printemps 2016. La mise en place du mode d'authen-

tification pour la norme suisse en matière de prestations (KLEE) représente un défi de taille. Des acteurs aux comportements différents doivent s'harmoniser au sein d'un processus standardisé, ce qui pose des exigences élevées en matière d'authentification. Le concept a été présenté le 1er octobre 2015 à l'occasion de l'atelier dédié au projet Authentification d'entreprises Swissdec.

### **Projet Authentification d'entreprises Swissdec**

Le projet prévoit une nouveauté notable: une authentification uniforme, simple, sûre et financièrement réalisable des entreprises, qui permette également d'authentifier des personnes morales pour d'autres services ayant trait au devoir d'annoncer qui incombe aux entreprises.

Afin de développer une telle solution, le projet «Authentification d'entreprises Swissdec» a été lancé en collaboration avec l'E-Government Institute et l'Institute for ICT-Based Management de la Haute école spécialisée bernoise.

### **Label de protection des données SQS**

Du fait du renforcement des exigences posées par la PFPDT, un audit de recertification semblable à celui de 2014 a été réalisé au cours de l'exercice.

L'objectif consistant à conserver le label de protection des données SQS a été atteint. Dans le cadre du nouvel audit de recertification du 30 juin 2015, la SQS n'a révélé aucun écart, significatif ou non, raison pour laquelle le certificat reste valable sans autre condition.

Des audits internes doivent être organisés et menés chaque année par un membre de l'Association ou par un partenaire. L'audit interne relatif à l'exercice 2015 a été réalisé et clôturé en 2016 par la société d'assurances Helvetia. Le contrôle a porté sur le système de gestion de la protection des données (SGPD). En novembre 2014 ainsi que le 16 octobre 2015, la société SEC Consult (Suisse) SA a procédé aux contrôles de sécurité «swissdec.ch-Swisscom». Ont principalement été contrôlés les services web disponibles sur [distributor.swissdec.ch](http://distributor.swissdec.ch) ainsi que le code source. Le rapport ne mentionne aucun point faible significatif au sein des deux domaines pour la période observée. Les mesures nécessaires et les recommandations tirées des deux audits internes ainsi que de l'audit de recertification du 29 juillet 2015 ont été discutées et

adoptées parallèlement aux objectifs 2016 lors de la séance du comité du 15 décembre 2015. Le prochain audit de maintien aura lieu le 8 juin 2016. Quant au prochain audit interne, il portera sur les aspects juridiques du SGPD.

### **Conditions générales (CG) et déclarations de protection des données**

Le 17 mars 2015, le comité a approuvé les CG avec entrée en vigueur immédiate.

Les CG modifiées relatives au répartiteur et les déclarations de protection des données ont été envoyées pour signature à tous les domaines le 18 juillet 2015. Le contenu des CG est le même pour l'ensemble des domaines.

En ce qui concerne les déclarations de protection des données, la structure est identique pour tous les domaines. Les dispositions légales relatives à la réception et au traitement des données sont spécifiques à chaque domaine et varient donc de l'un à l'autre.

### **Protection des données**

Le rapport sur la protection des données a été remis aux membres du comité le 11 décembre 2015.

Maria Winkler, préposée à la protection des données Swissdec, a traité les sujets suivants:

- Conformité en matière de législation
- Formations
- Demandes des membres et de tiers
- Document «Aspects légaux de la norme suisse en matière de salaire (ELM)»
- Sécurité de l'information
- Recertification OCPD:2014 / GoodPriv@cy® du 29 juillet 2015
- Audit interne
- Etat des objectifs en matière de protection des données pour 2015

Objectifs en matière de protection des données pour 2016

- Remaniement de la gestion des risques
- Complément au manuel SGPD selon le rapport d'audit du 29 juillet 2015

- Révision de la directive concernant le traitement des valeurs classifiées
- Garantie de l'accès au code source en cas de défaillance d'itServe AG
- Contrôle des droits d'accès
- Complément à l'inventaire des risques

Le rapport a été adopté et approuvé par le comité lors de sa séance du 15 décembre 2015.

Dès le 6 janvier 2016, l'Association Swissdec sera en charge du domaine «Echange de données entre les entreprises et les autorités ainsi que les assurances».

## **XBRL.CH**

Christian Weber, du SECO, a organisé une réunion entre les associations Swissdec et XBRL. Fondé sur une norme internationale, XBRL est le format d'échange des rapports électroniques CoFi. Les banques, assurances, administrations fiscales et organes de révision peuvent en être les destinataires.

- L'association XBRL.CH propose la norme, mais n'est pas en mesure d'offrir le transport ni la certification.
- Le transport des données pourrait être effectué via l'infrastructure de Swissdec.
- L'association XBRL.CH entend exploiter les synergies de l'Association Swissdec et est prête à y adhérer en tant que section.
- Quatre séances réunissant des représentants des banques et des membres de l'Association ont eu lieu: le 3 août 2015, le 29 septembre 2015, le 2 octobre 2015 et le 17 novembre 2015.
- D'un point de vue financier mais aussi sur le plan des clients, ce nouveau membre est intéressant pour l'Association Swissdec.
- L'association XBRL.CH et l'Association suisse des banquiers ont décidé le 18 décembre 2015 de réaliser une étude de faisabilité. Le financement est assuré par le mandant.
- Une autre séance s'est tenue le 8 janvier 2016 concernant la suite de la procédure. Il y a été décidé qu'une étude de faisabilité serait lancée le 1er mars 2016 par le biais de trois ou quatre ateliers.

## **E-Government Suisse 2016**

E-Government Suisse fera l'objet d'une réorganisation à partir de 2016. Les organisations faitières seront modifiées, et la norme suisse en matière de salaire (ELM) de Swissdec n'apparaîtra plus comme un projet prioritaire.

# «Il est plus important que jamais de pouvoir transmettre des données sensibles de manière simple, sûre et fiable»

Susanne Ruoff,  
directrice générale de La Poste Suisse

## Centre opérationnel

Les personnes suivantes travaillent à temps partiel au sein du centre opérationnel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (responsable communication et marketing, suppléante du directeur)
- Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Esther Disch (responsable de la norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Alain Hugo (norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Michael Markworth (technique, conseil)
- Ilenia Imbroinise (administration)
- Anton Böhm, itServe AG, Berne (assistance technique)
- Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug (assistance juridique)
- Daniel Blumer, WEKA Business Media AG, Zurich (marketing)
- Daniela Hess, digital emotions Sàrl (marketing)
- Philipp Sauber (CEO) et Matthias Strebel (chef de projet), INM AG, Wetzikon (site web Swissdec)
- Oli Kreienbühl, Reto Vogler, Fabian Schiltknecht, agence de publicité Kreienbühl und Vogler, Zurich (Campagne Swissdec 2016+)

### Activités

- Préparer les quatre séances du comité et les deux séances de la commission technique et des sections et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci
- Préparer la comptabilité et les comptes annuels et fournir l'assistance nécessaire
- Organiser deux séances de planification et les séances mensuelles de coordination entre le centre opérationnel et le service spécialisé
- Service spécialisé: organiser des rencontres périodiques avec les coachs (séances mensuelles) et les experts (deux journées ERFA, une journée ERFA en français et un atelier en italien) pour l'échange des connaissances; régler la planification et le perfectionnement dans le cadre du processus de conseil en matière de programmes de comptabilité salariale (service spécialisé Swissdec); développer le processus de certification intitulé «Guide pour la certification Swissdec»; élaborer des listes de contrôle pour le conseil clientèle; organiser et réaliser 32 certifications en 2015
- Adapter le salaire maximal au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (148 200 CHF) dans les directives et les cas tests
- Préparer l'audit interne réalisé par la société d'assu-

rances Helvetia et fournir l'assistance nécessaire. Les objectifs, les mesures nécessaires et les recommandations découlant de l'audit interne et de l'audit de recertification ont été préparés en vue de la séance du comité du 15 décembre 2015, ainsi que de celle de la commission technique du 20 octobre 2015.

- Préparer les réunions de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale des 30 avril 2015, 19 août 2015, 18 novembre 2015 et 16 février 2016, et fournir l'assistance nécessaire lors de leur déroulement.
- Réaliser la refonte du site web de Swissdec, lancée en mai 2015 en collaboration avec INM AG. Le développement et l'actualisation du site incombent au centre opérationnel Swissdec.
- Participation d'Ernst Stalder et d'Enrico Roncaglioni en tant qu'intervenants aux ateliers des manifestations d'E-Government et au congrès AVS/Suva de novembre 2015 réunissant plus de 200 réviseurs: six présentations Swissdec sur la norme suisse en matière de salaire (ELM) et Epsitec, auprès de sociétés fiduciaires en 2015.
- Fournir l'assistance nécessaire dans le cadre du cours payroll Suva-AVS pour les réviseurs
- Mettre sur pied et réaliser le cours payroll pour les PME, conjointement avec WEKA, et avec le soutien de la Suva: dix cours d'une demi-journée auxquels assistent 120 personnes
- Fournir l'assistance nécessaire lors de l'audit de recertification SQS du 29 juillet 2015 en vue de l'obtention du label de protection des données GoodPriv@cy®/OCPD
- Préparer et organiser le Forum Swissdec 2015 des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 20 mai 2015 à Berne et, notamment, la visite de Hans Hess, président de Swissmem
- Préparer le Forum Swissdec 2016 du 1<sup>er</sup> juin 2016
- Préparer la Campagne Swissdec 2016+
- Organiser et fournir l'assistance nécessaire lors des manifestations des sections suivantes: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, assurances, E-Government Suisse, ffo-Meeting E-Government Suisse; préparer des success stories, documentations, brochures et dépliants, et gérer le site Web de Swissdec
- Poursuivre la migration du système de gestion de la protection des données (SGPD) vers IQSoft et la rédaction du manuel SGPD
- Impôt à la source: participer à la mise en œuvre, à l'exploitation, à l'assistance et au marketing
- Norme suisse en matière de prestations (KLEE): participer à la planification du projet, collaborer au marketing du projet; réaliser les présentations auprès des concep-

teurs de logiciels de comptabilité salariale; fournir l'assistance nécessaire dans le cadre du projet; préparer la planification du projet pour la phase pilote; collaborer à l'établissement des conventions de raccordement pour les assureurs concernés

- Mettre à jour le dossier Swissdec et les listes de contrôle pour le conseil aux entreprises
- Discuter d'une assistance en matière de support avec les représentants des entreprises et les sociétés fiduciaires et la mettre en œuvre
- Mettre à jour l'ensemble des dépliants Swissdec en utilisant une mise en page unique; ceux-ci sont disponibles pour tous les partenaires depuis la mi-novembre 2015.

#### Activités de support jusqu'à fin novembre 2015

- Publication des «Instructions utilisateurs pour la transmission des données salariales» actualisées et mise en ligne de nouvelles vidéos
- Mise à disposition du nouveau showcase avec l'impôt à la source et l'EMA (entrées/mutations/sorties) de l'AVS
- Publication des adresses des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale mises à jour
- Publication des adresses des destinataires finaux raccordés mises à jour
- Mise à disposition du dossier Swissdec mis à jour et complété (impôt à la source)
- Publication des informations liées au répartiteur: contrôle de connexion («consumer ping») toutes les dix minutes

#### Certification (recertification)

- Le centre opérationnel a mené des entretiens fructueux avec un certain nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en vue de la recertification de la version 4.0. Celle-ci suscite un intérêt majeur. Les concepteurs qui s'associent activement au processus de certification et aux transmissions seront désormais pris en considération de façon privilégiée.
- Le lancement de la version 4.0 met fin aux versions précédentes, comme la version 2.1, qui n'était plus valable que jusqu'au 1er décembre 2013. Les versions 2.2 et 3.0 expireront respectivement le 1er décembre 2017 et le 1er décembre 2018. L'OFS ne prend plus en charge les versions 2.2 et 3.0. La validité des différentes versions est publiée sur [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch).

#### Swisscom

L'organisation de séances mensuelles de coordination a porté ses fruits.

Swisscom a amélioré les mesures relatives aux SLA et à la sécurité au moyen de rapports sur les attaques, les informations de sécurité et la disponibilité. Le répartiteur Swissdec fonctionne avec du matériel informatique propre à Swissdec réparti sur deux centres de calcul.

La production à l'aide du matériel informatique, du pare-feu «Layer 7.0» et de l'application du répartiteur Swissdec 4.0 est stable et fait l'objet d'une surveillance supplémentaire de la part d'itServe AG. La mise en œuvre de la prochaine version 4.0.0 du répartiteur est prévue pour le deuxième trimestre 2016.

Concernant l'impôt à la source et l'EMA AVS, le processus de déclaration et de mutation a lieu chaque mois. Autrement dit, la disponibilité doit être élevée toute l'année.

Réalisation par un prestataire tiers de tests de pénétration annuels:

Sur la base des résultats obtenus, le niveau de protection de la plateforme Swissdec contre les attaques extérieures a été jugé bon; aucun point faible significatif n'a été constaté.

#### Support

Les entreprises s'adressent souvent à Swissdec en vue d'une assistance. Le recours au support a été bien plus important du fait des nouvelles possibilités offertes par l'intégration de fonctions de soutien des processus, de l'impôt à la source et de l'EMA. En cas de problèmes liés à la comptabilité salariale, Swissdec ne peut toutefois apporter qu'une aide limitée. Ce type de support doit être fourni aux clients par les concepteurs des logiciels de comptabilité salariale.

Le support de Swissdec concerne principalement la transmission des données salariales via le répartiteur, ainsi que les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires finaux confrontés à des problèmes techniques.

Le concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2015 pour le flux d'informations en cas de perturbations ou de changement de version. La gestion des mises en production du répartiteur interviendra aussi pour le changement de version au deuxième trimestre 2016. Les premiers contrôles ont été réalisés par les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

## Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler, le 20 octobre 2015 et le 21 mars 2016.

### Informations émanant de la commission technique

- Les exigences de base du concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» ont été mises en œuvre en 2015 et de premières expériences ont été faites. Les autres exigences doivent faire l'objet d'une requête de la part des sections.
- Sur la base des expériences faites en matière de pénétration du marché, Swissdec a poursuivi le partenariat stratégique avec WEKA.
- Une liste à jour des adresses de support des concepteurs de logiciels et des destinataires de données salariales est disponible sur [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch). On enregistre de très nombreuses consultations.
- En collaboration avec l'entreprise Realisator AG (concepteur de logiciels), la section Impôts procédera à un élargissement de la spécification pour le calcul de l'impôt à la source. Cette mesure vise à prendre en compte les spécificités de la branche du prêt de personnel.
- Un projet permettant aux cantons de transmettre aux entreprises une notification électronique pour le calcul de l'impôt à la source a été lancé. La mise en place d'un projet pilote dans le canton de Vaud est prévue courant 2016. La section Impôts est chargée de la coordination.
- Une étude de faisabilité doit permettre de déterminer si un projet «Impôt à la source pour les tiers» peut être lancé. Dans cette optique, des ateliers ont été organisés avec les assureurs et les administrations fiscales, et des entretiens ont été conduits avec l'AVS, le SECO et les caisses de pension. La section Impôts est chargée de la coordination.
- Les cantons de Vaud et de Berne ont fortement dégrossi le travail en vue de la constitution de documents homogènes présentant les données détaillées des participations de collaborateurs dans les certificats de salaire. Le nombre de formulaires a ainsi pu être réduit de sept à trois.
- La réception et le traitement des salaires AVS négatifs posent problème aux caisses de compensation AVS. Le problème a été analysé et discuté avec la section Concepteurs de logiciels. La section AVS/CAF organise des ateliers afin de trouver une solution.
- Le projet Authentification d'entreprises Swissdec a été présenté en collaboration avec la Haute Ecole spécialisée bernoise au Forum Swissdec 2015.

- Le concept détaillé et l'ébauche des directives relatives au projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) ont été remaniés et validés en vue de la phase pilote. Le processus cible, les données correspondantes, les messages d'état et les différentes possibilités de communication seront testés avec des données productives durant la phase pilote, soit à partir du deuxième trimestre et jusqu'à la fin de l'année 2016. La version finale de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) est prévue pour l'été 2017. A long terme, cette nouvelle norme pourrait couvrir non seulement les processus d'affaire accident et maladie, mais également d'autres droits aux prestations tels que l'assurance-maternité ou l'allocation pour perte de gain (APG).
- eAVS/AI: les annonces d'entrée et de sortie de personnes à l'AVS ont été intégrées à la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) et ont déjà été mises en œuvre dans de nombreux pools de logiciels AVS.
- La Suva a présenté à la commission technique diverses mesures marketing visant à accroître l'utilisation.
- Les activités de la Campagne Swissdec 2016+ ont été présentées: objectif, exigences, calendrier indicatif, budget. Pour la mise en œuvre de la Campagne Swissdec 2016+, les utilisateurs de programmes de comptabilité salariale certifiés Swissdec mais aussi les destinataires de données sont sollicités. L'analyse de la planification et de la mise en œuvre a été abordée avec l'agence de publicité Kreienbühl und Vogler. Le comité a approuvé la mise en œuvre et le financement du projet lors de sa séance du 15 décembre 2015.
- Swissdec soutient la collaboration avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en assistant aux quatre séances trimestrielles des sections.

### Décisions

Les projets de remplacement suivants seront mis en œuvre en accord avec la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale:

- Version 2.2: valable jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2017
- Version 3.0: valable jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2018

Les remplacements doivent être communiqués dans les meilleurs délais, en particulier avant le début de la phase de déclaration 2016. La commission technique conseille à tous les destinataires finaux de migrer vers la version 4.0 avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le centre opérationnel Swissdec apporte son soutien aux destinataires de don-

## Versions en vigueur

Version principale	Statut	AVS, CAF	LAA, LAAC, IJM	LPP	Certificat de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	Valable à compter du
4.0	Version finale	☑	☑	☑	☑	☑	☑	21.05.2013
3.0	Deprecated 2015 Deleted 1.12.2018	☑	☑	☑	☑	not accepted*		18.12.2009
2.2	Deprecated 2015 Deleted 1.12.2017	☑	☑		☑	not accepted*		01.10.2006
2.1	Deprecated 2012 Deleted 2013	☑	☑		☑			01.12.2005

\* Les données des versions 2.2 et 3.0 sont rejetées par l'OFS depuis décembre 2014.

nées salariales et aux concepteurs de logiciels dans le cadre de la coordination et de la mise en œuvre de cette décision.

### Mises en production du répartiteur 4.0.0 (chez Swisscom)

Le lancement de la version 4.0.0 du répartiteur est reporté au deuxième trimestre 2016.

Swissdec a reçu un plus grand nombre de demandes de la part de grandes entreprises et de groupes de sociétés (20 000 à 60 000 collaborateurs), comme l'Office fédéral du personnel et La Poste Suisse. Les solutions ERP mises en œuvre dans ce type d'entreprises renferment souvent des composants individuels et l'organisation des processus y est très délicate. Les clients ELM potentiels disposant d'un logiciel SAP ou autre bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement personnalisés par le service spécialisé Swissdec. La coordination est assurée par Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé. Durant l'exercice 2015, de nouveaux clients ELM ont été acquis, dont certaines grandes entreprises. La plus grande transmission a concerné une entreprise de 30 000 personnes.

### Adressage

L'adressage correct des destinataires de données salariales s'avère de plus en plus complexe compte tenu des éléments suivants:

- Hausse du nombre de destinataires finaux (déjà 182 institutions et 218 domaines raccordés en 2015)

Documents d'aide pour les entreprises et les concepteurs de logiciels disponibles sur [www.swissdec.ch/lohndatenempfaenger.htm](http://www.swissdec.ch/lohndatenempfaenger.htm):

- Listes des destinataires de données salariales aux formats PDF et Excel

### Développement d'outils sur la version 4.0 (ELM)

- L'outil ViewGen, destiné à l'élaboration de rapports et de certificats de salaire à partir du document d'instance XML ELM, a été remanié et adapté pour la version 4.0.

A compter du 1er janvier 2016, de nouveaux salaires maximums s'appliquent pour la LAA et l'AC et de nouvelles directives pour remplir le certificat de salaire entrent en vigueur. Les directives pour le traitement des données salariales et les cas tests seront modifiés en conséquence. La nouvelle édition est prévue pour le deuxième semestre 2016.

### Prochaines activités

- Planifier et mettre en œuvre la version 5.0 en tenant compte des modifications de la législation d'ici à mi-2017. La préparation et la mise à jour sont effectuées par les sections correspondantes.
- Soutenir la Campagne Swissdec 2016+

## «Le Conseil fédéral entend réduire la paperasserie au sein de nos entreprises.»

Johann N. Schneider-Ammann,  
président de la Confédération

- Norme suisse en matière de prestations (KLEE): accompagner l'essai pilote
- Accompagner le projet Authentification d'entreprises Swissdec
- Poursuivre la formation sur la protection des données lors des séances de la commission technique
- Organiser et mettre sur pied la conférence des sections du 6 septembre 2016 à Lucerne
- Organiser les séances de la commission technique des 18 octobre 2016 et 21 mars 2017 à Lucerne

### Rencontre réunissant toutes les sections: conférence des sections

La sixième conférence des sections s'est tenue le 10 septembre 2015. Elle a réuni les représentants spécialisés des sections de Swissdec.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Activités de la conférence des sections
- Planification de la mise en production
- Etat d'avancement du projet «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur»
- Destinataires finaux et processus, y compris eProfil d'assurance
- Rétrospective et perspectives du Forum Swissdec, Campagne Swissdec 2016+
- Partie juridique: modifications légales / adaptation des exigences en matière de protection des données
- Bilan et expériences faites avec la version 4.0
- Etat d'avancement des projets «Projet réponse impôt à la source», «Impôt à la source pour les tiers», «Authentification d'entreprises Swissdec» et «Norme suisse en matière de prestations (KLEE)»
- Les détails de la version 4.0 ont été discutés avec chaque section. Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé Swissdec, a abordé les sujets suivants:
  - Situation: OFS
  - Situation: AVS, problèmes rencontrés lors de la réception et du traitement des salaires AVS négatifs par les caisses de compensation
  - Situation: certificat de salaire (nouvelle directive)
- Recommandations tirées de l'audit de recertification SQS GoodPriv@cy®/OCPD
- Contrôle annuel des lois et des ordonnances
- Dépliant commun pour l'invitation à déclarer

D'autres informations ont été présentées concernant les sujets suivants:

Partie juridique: modifications légales / adaptation des

exigences en matière de protection des données

- Révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP)
- Révision de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT)
- Il convient de s'assurer que l'Association Swissdec et Swisscom agissent conformément aux exigences de la norme ISO/IEC 27018:2014. Le contrôle d'une éventuelle certification est souhaitable mais pas obligatoire.

Aspects légaux concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM):

- Un nouveau document englobant les principes de la protection des données est disponible. Il a été publié début janvier 2016.

Modifications de la législation:

Les changements légaux résultant de l'évolution de la législation ont une influence sur la norme. Ils doivent être annoncés auprès de la commission technique pour chaque domaine ([info@swissdec.ch](mailto:info@swissdec.ch)).

- Conditions générales (CG) et déclaration de protection des données des domaines Les «Conditions générales relatives au répartiteur» modifiées et les déclarations de protection des données ont été envoyées pour signature à l'ensemble des domaines le 18 juillet 2015. Tous les destinataires finaux ont dû signer les nouvelles CG et les retourner au centre opérationnel Swissdec.

### Section AVS/CAF

- Les propositions de changements et les requêtes formulées par la section en 2014 pour le concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» ont été intégrées en totalité à la version définitive. Le «Processus de test Swissdec» exigé n'a été abordé que sommairement et doit encore être finalisé en 2016.
- Le cryptage supplémentaire des données dans la version ELM 4.0 a empêché le téléchargement, courant pour de nombreux employeurs, des données salariales sur le réseau partenaire des caisses de compensation. Le comité de coordination d'eAVS/AI a recommandé aux caisses de mettre en place sur leurs portails un système de déviation des livraisons de données salariales cryptées sur le canal d'importation et d'exportation du répartiteur Swissdec. Cette «déviation Swissdec» a depuis été adoptée par tous les utilisateurs du portail d'IGAKIS. Les autres pools et caisses l'instaureront lors des prochaines mises en production.
- Les caisses de compensation continuent de signaler des

problèmes lors de la réception des salaires AVS négatifs avec ELM:

- Le 28 avril 2015, la section AVS/CAF s'est adressée pour la première fois à la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, qui a été chargée d'étudier le problème et de trouver des solutions. La première solution proposée, touchant aux systèmes logiciels, a été déconseillée lors de la première séance de feed-back en raison de sa complexité.
- Des recherches plus poussées ont montré que l'ensemble des programmes de comptabilité salariale fonctionnaient selon le principe de réalisation pour toutes les corrections de salaire, et pas uniquement pour les arriérés de salaire.
- En préparation de la séance de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, à laquelle des représentants de la section AVS/CAF étaient également conviés, le responsable de la section AVS/CAF a envoyé un courrier de l'OFAS faisant observer que les corrections négatives devaient être effectuées selon le principe de détermination.
- La séance du 18 novembre 2015 n'a pas non plus permis de trouver une solution: d'une part, car un seul concepteur de logiciels de comptabilité salariale a affirmé être en mesure d'effectuer ces «comptabilisations rétroactives concernant l'année précédente» et, d'autre part, parce que les directives de l'OFAS laissaient plusieurs questions en suspens.
- Il a été décidé que Paul Hasenfratz rédigerait un document incluant toutes les questions en suspens, que celui-ci serait envoyé à l'OFAS afin d'obtenir des réponses, et qu'une séance de la section AVS/CAF serait organisée début 2016, à laquelle seraient également conviés des représentants de l'OFAS et des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- Cette séance doit (impérativement) permettre de trouver une solution pragmatique au problème des déclarations de salaires négatifs; une solution qui puisse être mise en œuvre par les petits concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, qui soit sécurisée et facile à utiliser pour les employeurs et qui garantisse malgré tout un traitement correct par les caisses de compensation
- Les domaines AVS et CAF ont été invités à participer à l'atelier «Authentification des entreprises» qui a eu lieu le 1er octobre 2015. Les pools ont pour cela délégué des représentants (pas les membres du groupe de maintenance ELM). Si, dans un premier temps, l'authentification des entreprises a été prévue uniquement

pour le processus KLEE, à terme, il faut s'attendre à ce qu'elle concerne toutes les données circulant via le répartiteur (échange bidirectionnel).

### Section Assurances

- Les sections sont responsables de l'évaluation de la sécurité technique lors de l'application de la norme.
- Les représentants ont procédé aux analyses dans le cadre des spécifications techniques propres (domaines) et ont formulé des demandes lorsque cela était nécessaire.
- En ce qui concerne la coordination transversale, les points communs (demandes techniques) ont fait l'objet de discussions et ont été préparés en vue de l'envoi à la commission technique.
- L'activité des sections nécessite plusieurs représentants par domaine, ce qui permet de garantir l'évaluation complète des demandes et de procéder en temps utile à une analyse de mise en œuvre lorsque des changements se révèlent nécessaires.
- Pour ce qui est de l'optimisation et de la numérisation, le mot-clé eProfil fera partie intégrante du développement de l'application. Une telle mesure nécessite un délai de préparation suffisant, mais aussi une concertation lors du développement de l'implémentation et de la production

### Section Statistique (OFS)

- ESS 2014: La version 4.0 a été majoritairement utilisée pour la livraison de données de l'ESS 2014. Dans l'ensemble, la qualité des données était très bonne. Quelques problèmes sont apparus dans certains cas (p. ex. bases salariales manquantes dans XML). L'OFS a traité et résumé ces cas problématiques. Une analyse des cas a été effectuée conjointement avec le service spécialisé Swissdec le 23 octobre 2015. Ses résultats ont été communiqués et des solutions appropriées recherchées à l'occasion de la séance de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 21 février 2016.
- Remplacement des versions 2.2 et 3.0: La version 4.0 permet aux utilisateurs d'exploiter la valeur ajoutée de l'impôt à la source et du soutien des processus. Pour l'OFS, la réception de la version 2.2 n'est déjà plus prise en charge. L'OFS a également décidé de ne plus prendre en charge la version 3.0 pour la déclaration 2016. Le comité en a été informé le 15 décembre 2015.
- D'autres statistiques sur les entreprises (STATEM, Profi-

ling) devraient être incluses dans la version 5.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) en 2017. La section Statistique transmettra courant 2016 à la commission technique des informations sur la faisabilité d'un élargissement à d'autres statistiques.

- Pour des raisons financières et de sécurité, l'application STEP de l'OFIT a dû être désactivée le 31 décembre 2015 (voir nouvelles normes et exigences informatiques dans le cadre du projet «FAMIG» de la Confédération). L'OFS doit trouver une autre solution informatique avant fin septembre 2016 pour permettre la réception de données salariales ELM pour la prochaine ESS (la production ESS 2016 commence le 1er janvier 2017).

### Section Impôts (certificats de salaire, impôt à la source)

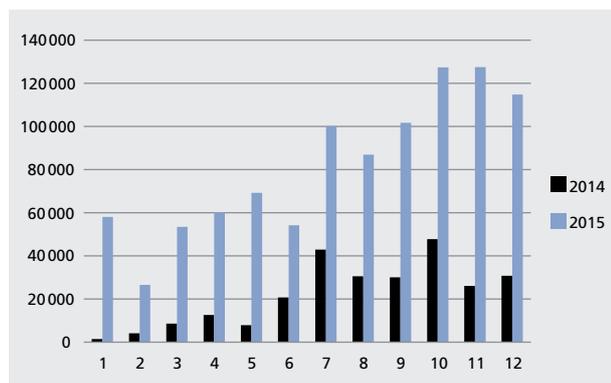
La section Impôts coordonne et commande de la part de la CSI le fonctionnement et le développement du processus uniforme de déclaration de salaire (ELM) pour les certificats de salaire (ELM-CS) et l'impôt à la source (ELM-IS). Elle se compose de représentants des administrations fiscales cantonales et de Swissdec ainsi que des responsables des groupes de travail sur les certificats de salaire et l'impôt à la source et de la section Impôts «CH-Meldewesen» (procédure d'annonce CH). La direction opérationnelle est soutenue par AWK Group.

L'année passée, les activités ont été fortement marquées par le projet ELM-IS, c'est-à-dire la transmission électronique directe des décomptes d'impôt à la source aux ad-

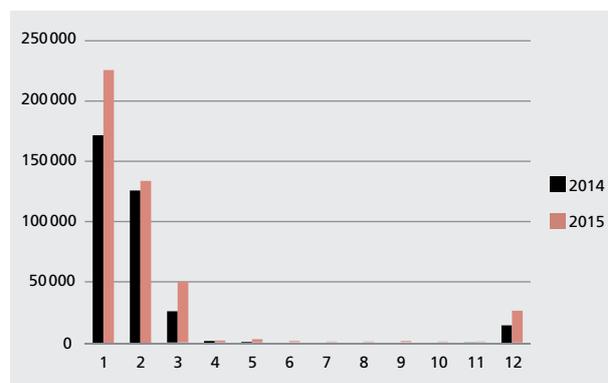
ministrations fiscales cantonales à partir de la comptabilité salariale de l'employeur via la plateforme Swissdec. Depuis le début de l'exploitation opérationnelle, le 1er janvier 2014, la section Impôts coordonne les questions spécifiques et techniques qui se posent inévitablement après un tel lancement. Il est très réjouissant de constater que l'exploitation se déroule de manière tout à fait stable depuis le début et que la quasi-totalité des administrations fiscales cantonales sont parfaitement prêtes à recevoir les données. Swissdec s'emploie activement à certifier les solutions ERP, si bien qu'au 30 mars 2016, 47 concepteurs étaient déjà en mesure de transmettre des données ELM-IS via leur logiciel (contre huit l'an passé). Parmi eux figuraient d'importants concepteurs de logiciels tels que SAP, Abacus ou Sage. L'extension de couverture par le biais de solutions ERP certifiées se reflète dans le nombre de personnes dont les données sont transmises chaque mois: depuis la mise en exploitation, on observe une hausse quasi constante du volume de données échangées. Tandis qu'au premier semestre 2014, 5400 décomptes d'impôt à la source ont été transmis, ce chiffre était déjà de 13 000 au deuxième semestre 2014 et a pu atteindre le niveau considérable de 26 000 au premier semestre 2015. Plus de 150 000 entreprises transmettent chaque mois plus de 150 000 données personnelles (voir graphique page 15).

La solution ELM-CS, qui permet la transmission de certificats de salaire directement depuis la comptabilité salariale, fonctionne elle aussi de façon très fiable. En comparaison avec ELM-IS, la hausse du nombre de personnes

**Impôt à la source ELM: nombre de personnes dont les données sont transmises par mois**



**Certificat de salaire ELM: nombre de personnes dont les données sont transmises par mois**



dont les données sont transmises avec ELM-CS est relativement faible, car il est déjà possible depuis des années de transmettre des certificats de salaire via ELM. Mise à jour du graphique avec les chiffres au 31 décembre 2015 (voir graphique page 15).

Le logiciel «Certificat de salaire électronique», qui permet de remplir et d'imprimer des certificats, a été téléchargé environ 100 000 fois depuis le site web de l'AFC (contre quelque 75 000 téléchargements l'an passé).

Perspectives/développement/renforcement:

- Le renforcement de l'utilisation d'ELM-IS va être activement accéléré. Le groupe de travail «Réponse», composé de représentants des cantons de Berne, de Bâle-Ville, du Jura, de Neuchâtel, de Saint-Gall et de Vaud, prépare le terrain pour un essai pilote de notification électronique des résultats de décomptes d'impôt à la source («corrections») au système ERP de l'employeur. En outre, le raccordement de tiers (assurances-maladie et accidents, caisses de compensation, caisses de chômage et caisses de pension) à ELM-IS sera poursuivi.

Ce développement devrait permettre, grâce à une réduction des ruptures entre les supports d'information, d'améliorer la qualité des données et de réaliser ainsi des économies, aussi bien pour les administrations fiscales que pour les employeurs et les tierces parties.

Avec notre approche pragmatique et axée sur les solutions en cours d'exploitation et le renforcement de l'utilisation d'ELM-IS, nous espérons convaincre de nombreux autres employeurs de recourir au système de déclaration électronique des salaires (ELM) de Swissdec.

### Section LPP

- En vue d'une meilleure pénétration du marché par la solution LPP (mutations EMA, raccordement d'assureurs-vie et de caisses de pension supplémentaires au répartiteur), une exploitation pilote avec un concepteur de logiciels de comptabilité salariale a été prévue pour 2016. Une solution standardisée présente de grands avantages pour les entreprises et les assureurs. De plus en plus de programmes de comptabilité salariale font l'objet d'une certification pour la version 3.0 (53) ou 4.0 (47) et sont donc à même de livrer et de recevoir des données LPP. En revanche, seul un assureur est prêt à recevoir les données.

- La norme LPP actuelle devrait à nouveau faire l'objet d'un contrôle et des adaptations sont à prévoir en mars 2017 pour la version 5.0. Un pilotage partagé avec Swiss Life est envisageable.
- L'acquisition d'assureurs et de caisses de pension supplémentaires devrait être renforcée afin de favoriser la pénétration de la norme suisse en matière de salaire (ELM) sur le marché. C'est là une autre mission du SECO.
- Autres partenaires LPP: des contacts ont été noués avec des caisses de pension et leurs concepteurs partenaires intéressés par la solution LPP de Swissdec. L'Association examine avec eux dans quelle mesure la solution actuelle se prête aux besoins des caisses de pension.
- Le problème tient à la constitution d'un nouveau groupement LPP désireux de s'associer à Swissdec sur le plan financier (y compris les investisseurs actuels).

### Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale s'est réunie à quatre reprises: le 30 avril 2015, le 19 août 2015, le 18 novembre 2015 et le 16 février 2016. Ces séances étaient présidées par Fritz Meyer-Brauns (Oracle), avec l'appui d'Ernst Stalder (directeur de Swissdec) et de Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique).

Gestion des versions:

- Avec une durée d'utilisation en hausse et la troisième mise en production principale, la gestion des versions occupera une place de plus en plus importante.
- La section approuve la décision de la commission technique de remplacer les versions 2.2 et 3.0. Elle demande en outre à ce que la date d'échéance prévue pour les versions soit communiquée le plus tôt possible.

Mises en production du répartiteur 4.0.0 (chez Swisscom):

En accord avec la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, le lancement est reporté au deuxième trimestre 2016.

Mises en production et gestion opérationnelle du répartiteur:

- Concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur»: les remarques et autres re-

## «Avec Swissdec, le certificat de salaire devient un 'sous-produit' généré automatiquement.»»

Bruno Knüsel,  
intendant des impôts du canton de Berne

quêtes ont été analysées et traitées dans le cadre des travaux des sections.

- Les participants des sections sont activement encouragés par e-mail à participer au test. Les participants potentiels doivent s'enregistrer, car c'est le seul moyen pour maintenir le répartiteur à jour. La majorité des membres des sections a participé au test. Actuellement, la consignation de l'activité de test n'est prévue que dans le cas d'un veto. La nouvelle gestion des mises en production s'accompagne d'une présentation intéressante et contribue assurément à stabiliser l'exploitation productive.

Activités politiques:

Disparités entre les cantons dans le décompte de l'impôt à la source

- Le document de travail de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a été présenté par Ernst Stalder au Forum PME. Ce dernier confirme la nécessité d'agir au niveau des cantons et communique sa prise de position à la Conférence suisse des impôts CSI et à l'AFC.

IDE:

- L'utilisation de l'IDE dans ELM 4.0 (unique pour chaque entreprise) correspond rarement à la réalité. Ainsi, le canton de Genève a demandé à un utilisateur Swissdec de déclarer l'impôt à la source GE avec l'IDE de la succursale de Genève. Etant donné que l'utilisateur déclare l'impôt à la source dans un XML pour 18 cantons, une seule IDE peut être spécifiée. Le siège de ce client étant à Zurich, celui-ci saisit l'IDE de ZH.
- Les concepteurs de logiciels doivent trouver un raisonnement consensuel qui sera partagé par Swissdec, l'OFS et les destinataires concernés.

Salaires AVS négatifs:

- Les concepteurs seront informés de l'avancement de cette initiative. La question sera à nouveau abordée lors des prochaines séances de la section (voir section AVS/CAF).

Projet KLEE: pilotage avec le client Sunet:

- La mise en œuvre prévue avec le client Sunet a été présentée.

«Les opportunités ne se trouvent pas au coin de la rue. Swisdec contribue à alléger, à rendre efficient et à sécuriser le processus de transmission des données salariales. Un must pour toutes les entreprises qui utilisent un système de comptabilité salariale.»»

Lucius Dürri, directeur de l'ASA

## Présentation des comptes

### Comptes de l'Association du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

Les comptes de l'Association se soldent par une perte de 26 579 CHF.

Il en découle une hausse de la dette de l'Association, qui passe ainsi de 60 837 CHF à 87 417 CHF. Le bénéfice prévu de 46 296.30 CHF n'a pas été atteint. Le nombre élevé de certifications (32), la nouvelle mise à jour du répartiteur et les essais correspondants ainsi que la gestion des mises en production et le renouvellement du label de protection des données OCPD ont occasionné des coûts supplémentaires importants. Le conseil et la certification liés à la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont avérés plus coûteux que prévu (725 363 CHF, différence de 28 % par rapport au budget établi), ce qui témoigne de la mise en œuvre intensive de la version 4.0 au cours de l'année 2015.

L'entretien et le support de la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélés plus onéreux que ce qui avait été budgétisé (952 485 CHF, +47 %), tout comme les frais d'exploitation et les frais administratifs (153 777 CHF, +18 %). En revanche, l'exploitation du répartiteur s'est avérée moins coûteuse que prévu dans le budget (479 432 CHF, -26 %) et sera allégée par l'activation.

Les coûts de la mise en production du répartiteur 4.0.0 (chez Swisscom) et des essais, effectués tous les trois à quatre ans pour des raisons de sécurité, se sont établis à 592 578 CHF et seront amortis au cours des trois prochaines années.

L'écart supplémentaire de 2,2 millions de francs par rapport au budget est dû au fait que le projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) n'apparaît pas encore dans les comptes 2015 de l'Association. Ce projet est préfinancé par la Suva. Après son passage en phase productive, il sera financé par les assureurs concernés, sous la forme d'une contribution aux prestations.

### Budget 2017

La cotisation des membres et la contribution aux prestations de l'OFS demeurent inchangées (440 000 CHF, TVA comprise).

L'abandon de l'activation du développement du répartiteur au cours des trois prochaines années doit être prise en compte dans le budget et dans les prévisions, à hauteur de 197 526 CHF par an.

La Campagne Swissdec 2016+ (2015 à 2017) bénéficiera d'un financement distinct provenant du SECO et des partenaires et s'élevant à 600 000 CHF.

## Compte de résultats au 31.12.2015

En CHF

	No de compte Plan comptable	Clôture 2014 net	Budget 2015 net	Clôture 2015 net
<b>Produits</b>				
Cotisations des membres	3400	1 605 938.08	1 629 629.63	1 751 517.66
Contributions aux prestations	3410	92 592.59	0.00	111 111.11
Contributions aux prestations OFS	3420	407 407.41	407 407.41	407 407.41
Contributions au développement eAVS/AI	3500	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	3510	88 400.00	0.00	161 087.50
Contributions au développement OFS	3520	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	3530	0.00	220 000.00	0.00
Contributions au développement ASA	3540	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement ASA prestation	3550	0.00	1 980 000.00	0.00
Recettes de licences/partenaires	3600	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	3700	188.53	0.00	49.18
<b>Total des produits</b>		<b>2 194 526.61</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>2 431 172.86</b>
<b>Charges</b>				
Conseil et certification	4400	594 922.83	564 814.81	725 363.33
Déclaration ELM	4410	630 107.97	648 148.15	952 485.32
Transmission ELM/répartiteur	4420	633 300.23	648 148.15	479 432.76
Diverses charges de développement	4430	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	6500	0.00	0.00	111.95
CSI: développement	6510	101 009.78	0.00	122 990.87
OFS: développement	6520	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	6530	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP	6540	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestations	6550	0.00	2 200 000.00	0.00
Développement campagne 16+	6570	0.00	0.00	23 591.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	222 833.96	129 629.63	153 777.17
<b>Total des charges</b>		<b>2 182 174.77</b>	<b>4 190 740.74</b>	<b>2 457 752.40</b>
<b>Résultat (-perte/+bénéfice)</b>	<b>9000</b>	<b>12 351.84</b>	<b>46 296.30</b>	<b>-26 579.54</b>

# Bilan au 31.12.2015

	En CHF	
	2014	2015
<b>Actifs</b>		
Liquidités	95 487.50	157 693.50
Créances résultant des livraisons et prestations	180 992.59	294 086.61
Autres créances à court terme (voir annexe)	48 706.07	67 334.79
Comptes de régularisation actifs	0.00	135 000.00
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>325 186.16</b>	<b>654 114.90</b>
Valeurs immatérielles	3.00	592 578.14
<b>Total des valeurs immobilisées</b>	<b>3.00</b>	<b>592 578.14</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>325 189.16</b>	<b>1 246 693.04</b>
<b>Passifs</b>		
Engagements résultant des livraisons et prestations	287 711.98	735 612.62
Comptes de régularisation passifs	98 315.09	598 497.87
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>	<b>386 027.07</b>	<b>1 334 110.49</b>
Dettes de l'Association	-60 837.91	-87 417.45
<b>Total des fonds propres</b>	<b>-60 837.91</b>	<b>-87 417.45</b>
<b>Total du passif</b>	<b>325 189.16</b>	<b>1 246 693.04</b>

## Annexe

### 1. Principes

#### 1.1 Généralités

Swissdec est une association sise à Lucerne. Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (Titre trente-deuxième du code des obligations). Une partie des principes d'évaluation appliqués ne sont pas prescrits par la loi; les principaux sont décrits ci-après.

Une partie des principes d'évaluation appliqués ne sont pas prescrits par la loi; les principaux sont décrits ci-après.

#### 1.2 Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles	Valeur comptable 2014	Valeur comptable 2015
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «Swissdec»	1.00	1.00
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Développement du répartiteur	0.00	435 075.14
Développement des essais	0.00	157 500.00
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>3.00</b>	<b>592 578.14</b>

Les valeurs immatérielles sont activées si elles remplissent toutes les conditions suivantes au moment de l'établissement du bilan:

- La valeur immatérielle est identifiable et soumise au pouvoir discrétionnaire de l'entreprise.
- La valeur immatérielle apportera un avantage mesurable à l'entreprise pendant plusieurs années.
- Les charges encourues lors de la création de la valeur immatérielle peuvent être saisies et mesurées séparément.
- Il est vraisemblable que les moyens nécessaires à la fabrication et à la commercialisation ou à l'usage propre de la valeur immatérielle existent ou sont mis à disposition.

Les valeurs immatérielles sont amorties linéairement. En cas de signes de surévaluation, les valeurs comptables font l'objet d'un contrôle et, le cas échéant, d'une rectification.

### 2. Autres informations

#### 2.1 Equivalents temps plein

L'Association Swissdec n'emploie aucun collaborateur.

## Budget et prévisions 2016

En CHF

	Clôture 2015 net	Budget 2016 net	Budget 2016 brut TVA 8 %	Prévisions 2016 net	Prévisions 2016 brut TVA 8 %
<b>Produits</b>					
Cotisations des membres	1 751 517.66	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	111 111.11	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	161 087.50	100 000.00	108 000.00	200 000.00	216 000.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement ASA prestation	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00
Contribution au développement Campagne 16+	0.00	0.00	0.00	337 000.00	363 960.00
Recettes de licences/partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	49.18	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>2 431 172.86</b>	<b>4 337 037.04</b>	<b>4 684 000.00</b>	<b>2 574 037.04</b>	<b>2 779 960.00</b>
<b>Charges</b>					
Conseil et certification*	725 363.33	564 814.81	640 000.00	592 592.59	640 000.00
Déclaration ELM*	952 485.32	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM/répartiteur*	479 432.76	648 148.15	670 000.00	666 666.67	720 000.00
Diverses charges de développement*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement**	111.95	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement/maintenance**	122 990.87	0.00	0.00	200 000.00	216 000.00
OFS: développement**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation**	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00
Développement Campagne 16+**	23 591.00	0.00	0.00	337 000.00	363 960.00
Frais d'exploitation et frais administratifs*	153 777.17	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00
<b>Total des charges</b>	<b>2 457 752.40</b>	<b>4 190 740.74</b>	<b>4 526 000.00</b>	<b>2 574 037.04</b>	<b>2 779 960.00</b>
<b>Résultat (-perte/+bénéfice)</b>	<b>-26 579.54</b>	<b>146 296.30</b>	<b>158 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Produits par membre ou partenaire sans TVA</b>					
<b>* Cotisations des membres</b>					
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
<b>** Contributions aux prestations</b>					
Projet AVS/AI (estimation)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projet CSI (estimation)	161 087.50	0.00	0.00	200 000.00	216 000.00
Projet OFS (estimation)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projet ASA (estimation)	100 000.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00
Projet Suva (estimation)	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
SECO/E-Government	111 111.11	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>2 409 235.66</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>	<b>2 337 037.05</b>	<b>2 524 000.00</b>
Approuvé lors de l'assemblée de l'Association		29.04.2015	29.04.2015		

# Budget Verein Swissdec 2017

En CHF

	Clôture 2015 net	Budget 2016 net	Budget 2016 brut	Prévisions 2016 net	Prévisions 2016 brut	Budget 2017 net	Budget 2017 brut
<b>Produits</b>					TVA 8 %		TVA 8 %
Cotisations des membres	1 751 517.66	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	111 111.11	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contrib. au développement eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	161 087.50	100 000.00	108 000.00	200 000.00	216 000.00	200 000.00	216 000.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contrib. au développ. ASA prestation	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00
Contrib. au développ. Campagne 16+	0.00	0.00	0.00	337 000.00	363 960.00	0.00	0.00
Recettes de licences / partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	49.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>2 431 172.86</b>	<b>4 337 037.04</b>	<b>4 684 000.00</b>	<b>2 574 037.04</b>	<b>2 779 960.00</b>	<b>4 437 037.04</b>	<b>4 792 000.00</b>
<b>Charges</b>							
Conseil et certification*	725 363.33	564 814.81	640 000.00	592 592.59	640 000.00	592 592.59	640 000.00
Déclaration ELM*	952 485.32	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM/répartiteur*	479 432.76	648 148.15	670 000.00	666 666.67	720 000.00	666 666.67	720 000.00
Diverses charges de développement*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement**	111.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement**	122 990.87	0.00	0.00	200 000.00	216 000.00	200 000.00	216 000.00
OFS: développement**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestations**	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00
Développement Campagne 16+**	23 591.00	0.00	0.00	337 000.00	363 960.00	0.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs*	153 777.17	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00
<b>Total des charges</b>	<b>2 457 752.40</b>	<b>4 190 740.74</b>	<b>4 526 000.00</b>	<b>2 574 037.04</b>	<b>2 779 960.00</b>	<b>4 437 037.04</b>	<b>4 792 000.00</b>
<b>Résultat (-perte/+bénéfice)</b>	<b>-26 579.54</b>	<b>146 296.30</b>	<b>158 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Produits par membre ou partenaire sans TVA</b>							
<b>* Cotisations des membres</b>							
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
<b>Projet AVS/AI (estimation)</b>							
Projet CSI (estimation)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projet OFS (estimation)	161 087.50	0.00	0.00	200 000.00	216 000.00	200 000.00	216 000.00
Projet ASA (estimation)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projet Suva (estimation)	100 000.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00
SECO/E-Government	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
Total des produits	111 111.11	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total Ertrag</b>	<b>2 409 235.66</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>	<b>2 337 037.05</b>	<b>2 524 000.00</b>	<b>4 437 037.04</b>	<b>4 792 000.00</b>
Approuvé lors de l'assemblée		29.04.2015	29.04.2015			27.04.2016	27.04.2016

# Rapport de révision



**KPMG SA**  
**Audit Suisse centrale**  
Pilatusstrasse 41  
CH-6003 Lucerne

Téléphone +41 58 249 38 38  
Téléfax +41 58 249 38 88  
Internet [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de l'association de  
**Verein swissdec, Lucerne**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe), lesquels sont présentés en pages 20 et 21, de Verein swissdec pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2015.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que les dettes de l'association ne sont pas couvertes par la fortune de l'association.

KPMG SA

Markus Forrer  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Mario Beckmann

Lucerne, 15 mars 2016

## «Efficacité, qualité et sécurité sont les principaux facteurs de réussite de Swissdec»

Ulrich Fricker,  
président de Direction de la Suva

## Protection des données

### Remarques préliminaires

Durant la période considérée, soit du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016, on peut conclure ce qui suit:

### Conformité juridique

Aucune procédure judiciaire ou administrative n'est en cours dans le domaine du système de gestion de la protection des données et aucune demande de renseignements n'a été enregistrée en vertu de l'art. 8 LPD. Plusieurs demandes formulées par des membres et expéditeurs de données ont pu être traitées.

### Formations

Les membres de l'Association Swissdec et leurs représentants ont été formés sur le thème de la protection des données lors des manifestations suivantes:

- Séance de la commission technique du 24 mars 2015
- Séance de la commission spécialisée du 10 sept. 2015
- Séance de la commission technique du 20 oct. 2015

Les points suivants ont notamment été abordés:

- Nouvelles dispositions dans les conditions générales relatives au répartiteur et à sa mise en œuvre
- Externalisation du traitement des données et contrôle du partenaire d'externalisation
- Information sur les modifications de la législation pouvant avoir une incidence sur l'activité de l'Association Swissdec (loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication [LSCPT], loi fédérale sur les marchés publics [LMP])
- Comparaison des normes 27001:2013 (sécurité de l'information) et 27018:2014 (protection des données personnelles dans le Cloud) et applicabilité pour l'Association Swissdec
- Information sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs en 2015
- Planification des objectifs 2016
- Information sur le résultat de l'audit de recertification 2015 (SQS)
- Résultat de l'audit interne 2015 et planification de l'audit interne 2016

### Demandes de la part de membres et de tiers

Différents membres et tiers ont adressé des demandes au centre opérationnel, auxquelles ce dernier a répondu avec l'aide de la préposée à la protection des données.

Il s'agit notamment des demandes suivantes (extrait):

- Le 5 janvier 2015, le répartiteur est tombé en panne pendant cinq heures. Aucune mesure supplémentaire n'a été nécessaire.
- Deux concepteurs de transmetteurs (jusqu'à présent) se sont vu proposer des versions à télécharger comprenant des certificats productifs et des clés privées de leurs clients (concepteurs de logiciels de comptabilité salariale). Etant donné que l'on trouve sur Internet des logiciels de comptabilité salariale et des versions d'essai disponibles en téléchargement gratuit qui sont en mesure d'établir et de transmettre des déclarations Swissdec productives, les clés privées perdent en intégrité (sécurité ou protection contre les abus). Par ailleurs, il est quasiment impossible d'empêcher que des certificats et des clés privées soient extraits de tels systèmes de logiciels de comptabilité salariale en téléchargement libre. Les certificats et leurs clés privées provenant de ces concepteurs de logiciels de comptabilité salariale ne sont donc plus «protégés» et pourraient être faciles à compromettre. Ces clés ne permettent plus de garantir que des messages signés proviennent réellement de ces systèmes certifiés de logiciels de comptabilité salariale. Il existe donc un risque en termes de sécurité de l'information. L'Association Swissdec renonce pour le moment à révoquer les certificats et les clés en question. Le remplacement de ces certificats implique de très importantes contraintes organisationnelles pour les personnes concernées. Si l'on découvre à un stade ultérieur qu'un certificat est utilisé de manière abusive, Swissdec se réserve le droit de supprimer ce certificat ainsi que sa clé.
- Une entreprise a posé une question portant sur les bases légales pour la transmission de données du conjoint lors d'une déclaration d'impôt à la source. Les bases légales ont été établies avec la CSI et des réponses ont été fournies.
- Un journaliste a posé une question concernant la déclaration de la religion dans le cadre d'une déclaration d'impôt à la source. Ernst Stalder a pu clarifier ce point par téléphone.
- En décembre 2015 et en janvier 2016, plusieurs cas ont été signalés dans lesquels des entreprises ont transmis par erreur des données productives à des fins de test à l'infrastructure de test de l'Association Swissdec. Cette dernière a pris des mesures qui devraient empêcher de telles transmissions erronées.

Document «Aspects légaux de la norme suisse en matière de salaire (ELM)»:

- Swissdec se voit toujours adresser des questions touchant aux aspects juridiques de l'Association elle-même ou des normes. C'est la raison pour laquelle le document «Aspects légaux de la norme suisse en matière de salaire (ELM)» a été rédigé. Celui-ci est disponible depuis août 2015 et peut désormais être transmis sur demande aux personnes et organisations externes et internes. Il est également disponible sur le site Web de Swissdec depuis le 21 décembre 2015.

### Sécurité de l'information

- En novembre 2014, la société SEC Consult a procédé à l'audit annuel. Plusieurs points faibles ont été identifiés qui ont été traités au cours de l'année 2015. Les points faibles et les mesures prises sont consignés sur une liste de mesures distincte.
- En novembre 2015, la société SEC Consult a également procédé à un contrôle de sécurité du répartiteur. Pour ce faire, le répartiteur a été soumis à un test de pénétration manuel et un «Source Code Review» partiel a été réalisé. Un point faible critique a été identifié concernant l'authentification des services web de Swissdec. Etant donné que différents systèmes de comptabilité salariale font l'objet d'une certification Swissdec, parmi lesquels figurent notamment des systèmes open source, on peut supposer, d'après le rapport final, que les certificats nécessaires à la signature et au cryptage des demandes de services web peuvent être extraits et utilisés par un attaquant. L'authenticité de l'expéditeur (transmetteur) ne peut donc être garantie. La société SEC Consult recommande de remédier à ce problème dans un délai de trois mois. Cinq autres défauts ont été relevés: trois d'entre eux doivent être corrigés sous six mois, et les deux autres, sous douze mois. Ces problèmes en attente ont été pris en compte avec Swisscom et les corrections ont été planifiées.
- Des séances ont été organisées chaque mois avec Swisscom, au cours desquelles les problèmes en suspens et l'état de la sécurité de l'information relative au répartiteur ont été discutés. En janvier 2015, l'exploitation du répartiteur a connu une interruption, mais aucune autre mesure n'a été nécessaire.
- Aucun incident important lié à la sécurité de l'information ne s'est produit au cours de l'année 2015.

### Audit de recertification OCPD:2014/GoodPriv@cy® du 29 juillet 2015

- En raison de la révision de la norme de l'ordonnance sur les certifications en matière de protections des données (OCPD) opérée en juillet 2015, un audit de recertification a à nouveau été réalisé. L'OCPD se fonde sur la norme ISO 27001 (sécurité de l'information), qui a été remaniée, ce qui a conduit à la révision susmentionnée de cette ordonnance.
- L'audit a été réalisé au centre opérationnel. D'après le rapport d'audit, les deux écarts mineurs identifiés lors du dernier audit ont été rectifiés.
- Le système de gestion de la protection des données de l'Association Swissdec répond aux exigences des normes GoodPriv@cy® ainsi qu'à celles de la norme révisée OCPD:2014. Le certificat a donc à nouveau été accordé. Il est valable jusqu'au 22 septembre 2018.

Les trois écarts mineurs (Minor-Non-Conformities, MNC) suivants ont été constatés:

#### MNC 1

- Il existe une gestion des risques fondée sur les éléments relevant de la protection des données. Ces derniers font l'objet d'un contrôle annuel à l'occasion duquel des mesures sont définies et vérifiées. Les risques sont identifiés et la probabilité de survenance ainsi que l'ampleur des dommages potentiels sont constatés.
- L'évaluation finale et la réduction des risques sont absentes du domaine de la gestion des risques. L'état des risques n'est pas mis en évidence.

#### MNC 2

- La gestion des risques doit être complétée par des sujets liés à la sécurité de l'information, tels que la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité.

#### MNC 3

- Le traitement des valeurs classifiées n'est pas disponible pour toutes les classifications dans le tableau existant, ce qui complique le maniement des valeurs par l'utilisateur.
- Le traitement des valeurs classifiées doit être complété pour les différentes classifications dans le tableau existant afin de faciliter le maniement par l'utilisateur.
- Le rapport d'audit comprend en outre dix remarques faisant part de propositions d'améliorations.
- L'Association Swissdec est tenue de remédier aux trois écarts mineurs avant le prochain audit de maintien –

faute de quoi ceux-ci deviendront des écarts majeurs (Major-Non-Conformities, MNC).

- Les écarts mineurs et les remarques ont été intégrés à la liste des problèmes en suspens. Leur traitement est prévu lors de la séance du centre opérationnel et de la préposée à la protection des données, en janvier 2016. La correction des écarts mineurs est considérée comme peu problématique par ces deux entités. Le risque de les voir devenir des écarts majeurs est très faible.

### Audit interne

- En novembre 2015, la société SEC Consult a procédé à un contrôle de sécurité du répartiteur.
- L'audit interne 2016 sera conduit par la société d'assurances Helvetia. Cette dernière procédera à un contrôle de la documentation du système de gestion de la protection des données (SGPD). Le centre opérationnel planifiera en janvier 2016 la réalisation de l'audit interne avec Helvetia.

### Objectifs de protection des données

Etat des objectifs 2015 en matière de protection des données (délai 31 mars 2016)

Le centre opérationnel et la préposée à la protection des données soumettent à l'approbation du comité les objectifs de protection des données suivants pour le prochain exercice:

- Résolution des questions en suspens avec l'Association eAVS/AI
- Les questions en suspens ont pu être éclaircies lors de la séance du 4 décembre 2015.
- La déclaration de protection des données sera établie avant la fin du premier trimestre 2016 et sera signée par Stefan Abrecht, président de l'ACCP, et Andreas Dummermuth, président de la CCCC.
- L'Association eAVS/AI a approuvé la «déviation» pour les données ELM, qui seront envoyées par le réseau partenaire.
- Le chiffre 7 des Conditions générales relatives au répartiteur sera à nouveau adapté. Les adaptations seront effectuées d'ici à la première séance du comité en 2016.
- Finalisation du nouveau site web (en particulier concernant la protection des données): le site est créé.
- Projet pilote KLEE (introduction KLEE) tenant compte des questions liées à la protection des données: le projet pilote KLEE est encore en cours d'élaboration.
- Mise à jour du contrat avec itServe AG (adaptations consécutives à la modification des prestations de ser-

vice): le contrat a été remanié et envoyé à itServe AG. Nous attendons une réponse.

- Complément au rapport sur le thème de la sécurité de l'information: le rapport annuel 2015 a déjà fait l'objet d'un complément sur le thème de la sécurité de l'information.
- Consignation des exigences dans le domaine de la gestion des documents: la gestion des documents a été mise en œuvre.

Objectifs 2016 (délai 31 mars 2017):

- Révision de la gestion des risques
- Pour remédier aux écarts mineurs (MNC) 1 et 2 signalés dans le rapport d'audit du 29 juillet 2015, la gestion des risques de l'Association Swissdec doit être révisée. En particulier, les sujets liés à la sécurité de l'information doivent être inclus et l'état des risques doit apparaître clairement (accepté/refusé).
- Complément au manuel SGPD d'après le rapport d'audit du 29 juillet 2015
- Les dispositions de la Suva (p. ex. relatives à l'utilisation d'appareils mobiles, à l'usage et à la restitution de valeurs, à l'utilisation de supports de données amovibles, au contrôle d'accès, à l'accès aux réseaux et aux services de réseaux, à l'enregistrement, à la gestion et aux exigences d'authentification des utilisateurs) doivent être intégrées au manuel SGPD. Elles s'appliquent indirectement à Swissdec étant donné que la Suva dirige le centre opérationnel de l'Association.
- Révision de la directive relative au traitement des valeurs classifiées
- Le traitement des valeurs classifiées doit être étendu aux différentes classifications dans le tableau existant.
- Garantie de l'accès au code source en cas de défaillance d'itServe AG
- Il convient de prendre des mesures visant à garantir l'accès de l'Association Swissdec au code source de l'application du répartiteur en cas de défaillance des personnes clés chez itServe AG.
- Contrôle des droits d'accès: les droits d'accès aux documents et aux systèmes doivent faire l'objet d'un contrôle régulier. La planification et la consignation sont impératives à cet effet.
- Complément à l'inventaire des risques: l'inventaire des risques existant doit être contrôlé et adapté sur la base des remarques de SQS formulées dans le rapport d'audit du 29 juillet 2015.

## Conseil et certification 2015

Les charges liées aux conseils et aux certifications se rapportent aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

### Certifications 2015

Nombre de certifications et recertifications effectuées	32
<b>Total des comptabilités salariales certifiées Swissdec</b>	<b>175</b>

### Conseils 2015

Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des affaires ont été conclues durant la période 2007–2015	135
Conception, développement et coordination de la certification	29

### Certification des raccordements au répartiteur en 2015

Nombre d'institutions ayant fait l'objet d'une certification	182
Total des institutions raccordées: Suva, 13 assurances, 26 administrations fiscales cantonales, 72 caisses de compensation, 69 caisses de compensation familiale, OFS	
Total des destinataires finaux adressables (tous domaines)	218
LAA	13
LAAC	12
IJM	12
LPP	2
Certificat de salaire	10
Impôt à la source	26
Statistique (relevé structurel de l'OFS)	1
AVS (+2 caisses de compensation)	72
CAF (+2 caisses de compensation familiale)	69

### Ressources en personnel et charges 2015

Nombre de personnes impliquées (12 de la Suva + 6 d'itServe AG)	Total 18 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapportées pour les conseils et les certifications	6 758

### Aperçu des missions de conseil et de certification

Missions de conseil et de certification	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies en 2014	2 240	1 422	3 663
Heures fournies en 2015	3 115	3 643	6 758

Certifications	Total	Jusqu'à 2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de comptabilités salariales certifiées Swissdec	110	84	12	8	6	
Nombre de comptabilités salariales recertifiées Swissdec	67	23	6	10	26	2
Total certifications	177	107	18	18	32	2
Total conseil (procédures en cours, date convenue)	29					29

### Certificat

Version 2.1	16
Version 2.2	61
Version 3.0	53
Version 4.0	47

<b>Certificats arrivant à échéance</b>	<b>45</b>
--	-----------

## Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2015

### Maintenance

- Organiser le service spécialisé; préparer et mettre sur pied les séances des sections et l'échange d'expériences (ERFA); mener les activités de planification et de coordination; appliquer des mesures relatives aux risques
- Révisions internes
- Développer les directives et les processus de test (tendance au développement piloté par les tests)
- Assurer la maintenance de l'infrastructure; effectuer de nouveaux raccordements; mettre en correspondance les versions 2.2 et 3.0 avec la version 4.0 et inversement; acquérir des outils et les adapter; développer et entretenir les applications de référence; développer et entretenir l'outil ViewGen; publier des documentations, des brochures, des dépliants, des vidéos, des showcases et des présentations en trois langues
- Développer un showcase transmetteur générique à des fins de formation et de démonstration
- Développer une application pour la comparaison automatique de données XML

### Support et communication

- Les différentes possibilités de contact en vue d'une assistance sont les suivantes: swissdec.ch, Web-Wikis, OTRS, e-mail et téléphone.
- Cas de support via tickets OTRS: 602 avec env. 2400 e-mails de réponse. Il convient de souligner que l'assistance concernant les destinataires finaux et le répartiteur est nettement moins importante que celle fournie au sujet du transmetteur. Cela s'explique par le fait qu'une grande partie de l'assistance aux destinataires finaux se déroule en dehors d'OTRS (organisation de projet, complexité, contacts directs, etc.).
- Augmentation de l'assistance productive, c'est-à-dire soutien désormais apporté toute l'année pour l'impôt à la source

- Augmentation des demandes productives adressées au support: «Ma transmission a-t-elle fonctionné?»
- Mise à jour et modernisation des Wikis
- Développement de la documentation pour le Tessin (problèmes linguistiques, bien souvent aucun conseil technique personnalisé)
- Extension de la solution OTRS pour une meilleure collaboration des experts spécialisés et techniques dans le domaine du support
- Utilisation croissante de Teamviewer, Skype, Hangout, etc. pour les conseils en aval et les certifications partielles sans frais de déplacement

### Contacts

Les requêtes téléphoniques ont diminué: environ 300 appels de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et de destinataires finaux de données salariales (institutions) ont été enregistrés.

### Marketing

- Publications et lettres électroniques pour la plateforme de WEKA Business Media AG, élaboration de divers documents et dossiers pour des événements marketing et des présentations, et rédaction d'articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative
- Mise à jour du dossier Swissdec pour l'impôt à la source conjointement avec WEKA
- Mise en œuvre du Forum Swissdec avec Hans Hess, président de Swissmem, invité d'honneur et membre du comité de patronage, ainsi qu'avec tous les concepteurs et destinataires le 20 mai 2015 au Stade de Suisse à Berne
- Préparation de la Campagne Swissdec 2016+ et du Forum Swissdec 2016 du 1er juin 2016 au Stade de Suisse à Berne
- Entretien des contacts avec les fiduciaires

### Ressources en personnel et charges 2015

Nombre de personnes impliquées: 17 de la Suva, 6 d'itServe AG, 2 de WEKA et 2 d'IT & Law

Total 27  
(partenaires non compris)

Nombre d'heures rapportées pour la norme suisse en matière de salaire (ELM)

4 000

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies en 2014	1 648	2 152	3 800
Heures fournies en 2015	2 000	2 000	4 000

## Répartiteur

### Résultats d'exploitation 2015/2016 (état au 31 mars 2016)

Total des transmissions via le répartiteur:

- Déclarations de salaires transmises pour un total de 4 900 000 personnes (contre 65 000 déclarations productives l'année précédente pour 3 500 000 personnes)
- Déclarations de l'impôt à la source du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015: 15 000 déclarations mensuelles pour 150 000 personnes (cumul)

Travaux de maintenance et développements divers:

- Un important effort de conception a été fourni en vue de la mise en œuvre du projet «Mises en production et gestion opérationnelle du répartiteur». Une première mise à l'épreuve a eu lieu lors de la coordination de la mise à jour de la version 4 du répartiteur.
- Première mise à jour et test de la version 4 du répartiteur afin de s'adapter aux toutes dernières exigences en matière de sécurité. Dans cette optique, plusieurs systèmes ont été actualisés et toute l'application a été portée sur Java 8.
- Des problèmes d'interopérabilité avec d'anciennes applications et d'anciens systèmes d'exploitation ont entre autres été enregistrés au cours de la phase de test. Pour ces raisons, d'autres travaux et clarifications et l'introduction définitive ont été reportés à 2016 (après la période de rapport 2015/16).
- Mise sur pied et exploitation de systèmes supplémentaires de répartiteur (état d'avancement: «stable» pour la production actuelle, «testing» pour la nouvelle version et «patch» pour les correctifs)
- Dans le domaine de l'impôt à la source, des règles supplémentaires de plausibilité ont été développées et mises en production. Celles-ci doivent améliorer la qualité des données et ainsi l'automatisation dans les administrations fiscales et les systèmes de logiciels de comptabilité salariale.
- En ce qui concerne les certificats de salaire des employés domiciliés à l'étranger, un mécanisme spécial a été développé afin qu'ils puissent également être dis-

tribués via le répartiteur. Les administrations fiscales doivent être configurées en conséquence.

- Divers supports de production pour les expéditeurs (systèmes de logiciels de comptabilité salariale) et les destinataires finaux (assurances et administrations raccordées)
- Réceptions et raccordements divers de destinataires finaux des assurances et administrations (mises à jour et nouveaux raccordements)
- Les systèmes productifs étaient disponibles sans problèmes.
- La société SEC Consult (Suisse) SA a procédé à un audit de sécurité (test de piratage web et révision partielle du code source) en novembre 2015. D'après le rapport du 16 novembre 2015, aucun problème «grave» n'a été détecté. Cependant, il a une nouvelle fois été signalé que l'authentification des entreprises actuelle devait être améliorée. Ce problème est connu depuis longtemps et c'est la raison pour laquelle le projet «Authentification d'entreprises Swissdec» a été lancé

#### Ressources en personnel et charges 2015

Nombre de personnes impliquées: 2 de la Suva et 6 d'itServe AG	Total 8 (partenaires non compris)
Heures fournies en 2014	1 254
<b>Heures fournies en 2015</b>	<b>1 506</b>

## Marketing 2015–2016

### Activités mises en œuvre et activités prévues

Les publications suivantes ont été produites:

- Publications et informations à l'attention des concepteurs de logiciels et des revues spécialisées
- Mise à jour et publication de la liste des comptabilités salariales certifiées Swissdec

#### Rétrospective sur le Forum Swissdec 2015

Placé sous la devise «A l'heure des processus numériques», le Forum Swissdec pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales s'est déroulé avec succès le 20 mai 2015 au Stade de Suisse à Berne. Quelque 200 représentants des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales y ont pris part. Le président de l'Association, Ulrich Fricker, a accueilli un invité d'honneur en la personne de Hans Hess, président de Swissmem, qui a transmis des messages clairs de la part des entreprises, notamment de l'industrie des machines et de la place industrielle. Swissdec s'est fixé comme objectif de convaincre environ 60 000 clients à la transmission de données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM) d'ici à 2016. Afin que l'Association puisse atteindre ses objectifs ambitieux et que le marché soit en mesure de proposer des solutions fiables, un échange d'expériences est primordial, de même qu'un développement permanent et une procédure uniforme. En 2015, l'Association a franchi un cap supplémentaire avec la création et la présentation du concept «Authentification d'entreprises Swissdec», dont l'approche globale a été exposée lors du Forum. La prochaine étape essentielle pour Swissdec en 2016 est le passage à la phase pilote de l'ensemble du processus électronique de ce projet.

L'intervention de David Bosshart, CEO du Gottlieb Duttweiler Institute, était axée sur l'avenir de la société connectée, ses nouvelles règles et ses nouveaux acteurs. Il a notamment abordé les questions suivantes: Comment développera-t-on des logiciels à l'avenir? Quel sera le rôle du développeur et celui du concepteur de logiciels? Qui seront les acteurs du futur? Quel est l'avenir de la mise en réseau des PME? Et enfin, la «liberté dynamique» des PME est-elle un processus d'avenir ou appartient-elle plutôt au passé?

Le Forum a été l'occasion de vivre une journée passionnante, avec des intervenants provenant des entreprises

les plus diverses et des administrations fiscales, qui ont fait part de leurs expériences initiales en matière de transmission mensuelle de l'impôt à la source. Les interventions des conférenciers invités, Hans Hess et David Bosshart, ont été très appréciées et saluées par le public. Les attentes de Swissdec concernant l'atelier «Campagne Swissdec 2016+» étaient de tâter le terrain pour pouvoir aborder la mise en œuvre et la procédure à suivre.

Conclusions tirées de l'atelier «Campagne Swissdec 2016+»:

- La bonne condition de l'entreprise et de la gestion des partenaires doit être assurée.
- Tous les participants doivent assumer les conséquences.
- Le financement doit être réglé.
- Jusqu'à présent, aucune action concrète pour les clients des destinataires de données n'a été communiquée par ces derniers.
- La solution technique doit être simple, réalisable et transparente.
- La date de la mise en œuvre de la Campagne Swissdec 2016+ sera évaluée différemment.

Evaluation du Forum Swissdec:

- 95 % des participants ont attribué au Forum une note comprise entre 5 et 6 (6 étant la note maximale).
- Les participants ont beaucoup apprécié les exposés des intervenants, qui ont souligné l'importance de l'Association Swissdec.
- L'évaluation générale de l'atelier se situait entre «bien» et «très bien», et les feedback étaient dans l'ensemble très positifs (Suisse latine et alémanique).
- Une liste des participants avec mention des interlocuteurs Swissdec a été remise aux personnes présentes.
- Selon 85 % des participants, la durée du Forum était appropriée.

#### Forum Swissdec 2016

Le «Forum Swissdec 2016» se tiendra le 1er juin 2016 au Stade de Suisse à Berne. Cette fois, il sera placé sous le signe du lancement de la Campagne Swissdec 2016+ et sa devise sera «Priorité au numérique». Les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales constituent le public cible de la manifestation. En 2016, l'Association pourra dresser le bilan de la deuxième année d'exploitation stable et productive

de la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) et échanger activement avec des entreprises, des concepteurs de logiciels et les administrations fiscales cantonales.

Avec ses orateurs provenant des entreprises les plus diverses et des administrations fiscales, qui feront part de leurs expériences initiales en matière de transmission mensuelle de l'impôt à la source, le Forum sera à n'en pas douter des plus passionnants. L'exposé de Monica Kissling, conférencière invitée, abordera le sujet «Ce qui va faire bouger le monde à l'avenir et comment nous réinventer.»

L'après-midi sera consacré à deux ateliers portant sur l'«Evolution AVS/CAF» et le «Support aujourd'hui et demain». Ces ateliers permettront aux participants d'obtenir des réponses concrètes d'experts appartenant au cercle des destinataires et de représentants de Swissdec.

### **Campagne de notoriété et de sensibilisation concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM)**

Poursuite de la campagne de notoriété et de sensibilisation au contenu complexe mise en œuvre par Swissdec avec le soutien de WEKA Business Media AG (WBM), Zurich

#### **Objectifs 2015**

Nous entendons accroître la notoriété et le taux d'utilisation de la transmission de données salariales par le biais de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le dossier Swissdec et le dépliant ont été remis aux cercles de personnes intéressés. Des mesures de marketing en tout genre ont soutenu la diffusion de la norme et fait progresser sa notoriété. Au cours de l'exercice 2015/2016, les transmissions ont augmenté de 80 %. Nous avons atteint notre objectif 2015, qui était de 50 000 transmissions. Nos efforts communs ont donc été récompensés.

#### **Mesures 2015**

- Calculateur d'avantages publié sur la page de renvoi et sur le site de Swissdec, avec des instructions pour l'initialisation d'un système de comptabilité salariale
- Action: envoi du nouveau dépliant par les destinataires de données salariales

L'ensemble de la logistique concernant l'envoi des dossiers Swissdec a été assuré par WEKA (3056 exemplaires en al-

lemant et 2899 en français). L'idée sous-jacente est de réunir toutes les informations en une seule publication (fonction du répartiteur, protection des données, etc.). Le dossier Swissdec a reçu un accueil favorable parmi les utilisateurs et a été mis à jour.

#### **Mesures de marketing complémentaires sur le plan quantitatif (WEKA Business Media AG)**

- Bannières publicitaires dans les rubriques concernant le personnel et la finance
- [www.weka-personal.ch](http://www.weka-personal.ch): 487 910 expositions publicitaires
- Dix affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cibles avec plus de 214 clics
- Intégration du dossier Swissdec au shop de WEKA
- Intégration du dossier Swissdec à la page de renvoi de WEKA-Business Dossiers
- Ajout du dossier Swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand, 2000 exemplaires)
- Ajout du dossier Swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français, 1000 exemplaires)
- Ajout du dossier Swissdec à tous les documents destinés à des séminaires et des congrès (3000 exemplaires)
- Mesures de marketing complémentaires sur le plan qualitatif (WEKA Business Media AG)
- Projection du film Swissdec lors de tous les séminaires sur les salaires
- Remise du dépliant Swissdec aux participants à des séminaires et à des congrès
- Dépliant pour les participants à des séminaires et à des congrès
- Intégration du contenu du dossier Swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

#### **Résultats 2015**

- Les bannières ont enregistré un très bon taux de visionnage (plus de 0,5 million d'expositions publicitaires et plus de 521 clics).
- La page de renvoi a été trouvée et plus de 900 visiteurs y sont restés plus de quatre minutes.
- Plus de 6000 clients actifs ont reçu le dossier Swissdec (f/d).
- Plus de 454 dossiers ont été envoyés par l'intermédiaire de la page de renvoi

#### **Mesures 2016**

Les mesures de marketing complémentaires mises en œuvre aux plans quantitatif et qualitatif seront recon-

## «Avec Swissdec, les données salariales sont transmises sans accroc et en toute sécurité.»

Valentin Vogt,  
président de l'Union patronale suisse

duites de manière ciblée en 2016 avec le soutien de WEKA Business Media AG.

### Séminaires et congrès (personnel, finance, management/direction)

- **Alémanique:** Quatre congrès et 200 séminaires (env. 5000 participants); 24 séminaires sur les salaires (env. 350 participants); quatre séminaires sur la présentation des comptes (env. 150 participants)
- **Suisse romande:** Deux congrès et 100 séminaires (env. 2000 participants): édition d'une version du dossier Swissdec en français; annonce en couleur dans la documentation destinée aux congrès; huit séminaires sur les salaires; six séminaires sur la présentation des comptes

Par ailleurs, la vidéo sur l'impôt à la source et celle issue de la Campagne Swissdec 2016+ seront projetées durant les pauses.

### Magazines spécialisés

- Annonces dans «Personal Schweiz»: encart couleur dans cinq numéros, y compris deux hors-série (gestion de la santé et recrutement)

### Activités de marketing des destinataires de données salariales

Le sondage relatif aux activités de marketing 2016 des destinataires de données salariales a abouti au résultat suivant:

- **Centre opérationnel Swissdec:** tous les dépliants Swissdec ont été remaniés pour l'ensemble des partenaires et mis à disposition pour impression et expédition.
- **ASA:** chaque société informe ses membres trois fois par an.
- **AVS:** la majorité des caisses de compensation est raccordée au répartiteur et informe ses membres.
- **Initiative de la Suva:** 120 000 clients ont été contactés et ont reçu un dépliant Swissdec avec une notification de récompense. Les transmissions Swissdec étaient en effet récompensées d'un montant de 100 CHF.

### Collaboration avec les sociétés fiduciaires

En vue de la constitution de la section Fiduciaires, le dialogue avec des sociétés fiduciaires intéressées a été re-

cherché et des feed-back ont été recueillis, démarche qui se poursuivra au cours de l'exercice 2016.

Cette collaboration est précieuse pour Swissdec, car

- les sociétés fiduciaires font office d'agents multiplicateurs,
- elles offrent leur soutien lors de l'initialisation, contrôle de la qualité y compris.

Objectifs: faire en sorte que Swissdec connaisse les processus des sociétés fiduciaires et que les sociétés fiduciaires comprennent les fonctionnalités d'ELM et connaissent la procédure d'initialisation et de transmission qu'elles utiliseront à l'avenir avec ELM

### Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Afin d'accroître la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts a notamment été créée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, sous la forme d'une section Swissdec Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer non seulement de fournir à leurs clients des informations de qualité et à jour, mais aussi de les soutenir. Les entreprises n'auront à supporter aucun coût supplémentaire pour la transmission électronique via ELM.

L'activité des deux à trois prochaines années dans le domaine du marketing et de la communication se concentrera sur la Campagne Swissdec 2016+ pour les PME. L'objectif est d'accroître la diffusion des programmes de comptabilité salariale certifiés Swissdec et de promouvoir leur utilisation. A cet effet, Swissdec doit également pouvoir compter sur le comité de patronage, dirigé par le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann, ainsi que sur le comité consultatif et les destinataires de données, qui ont une influence positive et durable sur la diffusion et l'acceptation des transmissions Swissdec via ELM.

### Suva 2016–2017

- Pour les grands clients, des conseils dispensés sur place et financés par la Suva seront proposés, et de premiers tests de transmission seront réalisés avec les clients. Par ailleurs, l'offre de formation «Cours payroll» sera proposée aux moyennes entreprises en colla-

laboration avec WEKA. L'interaction entre la publicité et les mesures (p. ex. aucun envoi de formulaires, positionnement de solutions Web) doit être renforcée en vue de la réalisation des objectifs communs. Un dépliant expliquant les fonctions d'ELM, une liste de contrôle destinée à l'initialisation et un calculateur d'avantages seront également disponibles. Ces outils doivent être utilisés dans le cadre du contrôle des employeurs et du suivi de la clientèle.

- Les transmissions abouties via Swissdec seront récompensées financièrement. La Suva participera aux coûts générés par l'installation et la configuration d'un système de comptabilité salariale afin que les clients se montrent moins réticents à l'idée d'acquérir une solution certifiée Swissdec.
- En collaboration avec des fournisseurs, une comptabilité salariale certifiée Swissdec sera mise à disposition via une solution en nuage (cloud) gratuite pour les clients. Celle-ci sera destinée aux PME comptant un à dix collaborateurs. En effet, pour les très petites entreprises, les frais d'investissement liés à l'achat, à l'installation et à la maintenance d'un système de comptabilité sont souvent trop élevés.

### **Objectif commun d'ici à fin 2016**

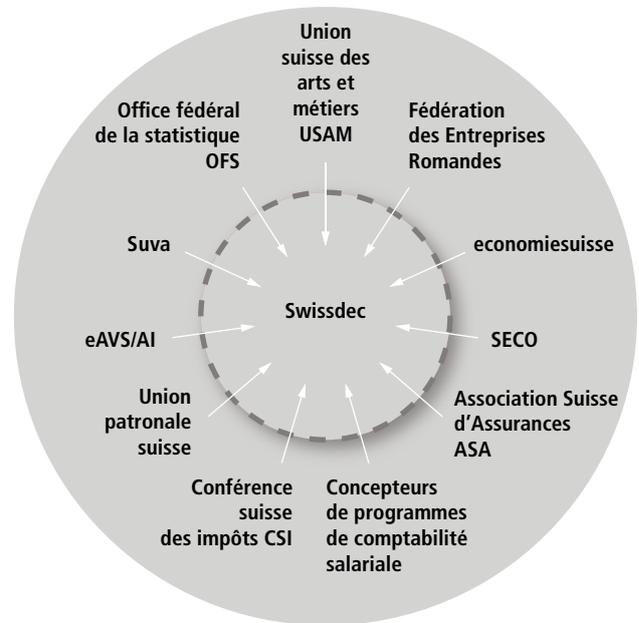
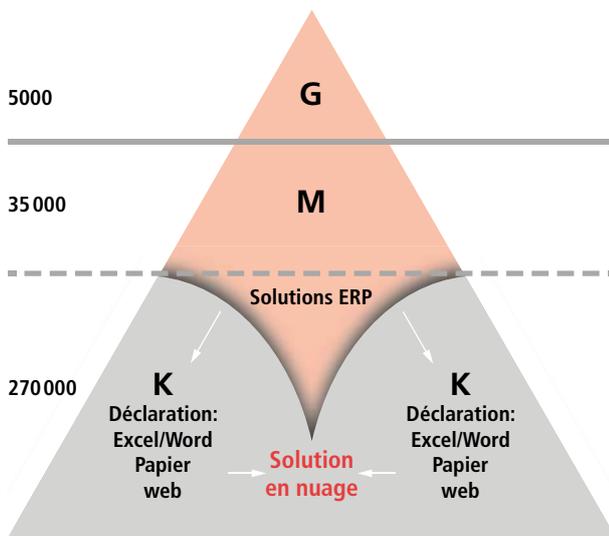
L'objectif de Swissdec est toujours d'acquérir, d'ici à mars 2017, quelque 60 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Une Campagne Swissdec 2016+ réunissant l'ensemble des parties prenantes sera planifiée.

# Campagne Swissdec 2016+

## Stratégie Swissdec

Les PME doivent utiliser des systèmes de comptabilité salariale (solutions cloud ou installations PC) et adopter les transmissions numériques de machine à machine (m2m).



## Vision 2020

Canal pour les clients	2020
Papier h2h	Papier (OCR) h2h
Web h2m	Portal web h2m
Swissdec m2m	ELM, EMA, KLEE eProfil Swissdec m2m

## Objectif

Sensibiliser sur le sujet ainsi que sur l'utilisation de la transmission électronique de données ELM via une comptabilité salariale certifiée Swissdec.

En raison de l'organisation diversifiée de l'Association Swissdec, nous traitons avec des partenaires les plus divers et complexes. Jusqu'à présent, chacun d'eux com-

munique à sa manière, entraînant ainsi un manque d'uniformité, tant au niveau du contenu que du visuel.

Nous créons une base commune pertinente pour tous et laissant place aux spécificités de chacun.

Par ailleurs, nous formulons des messages principaux et annexes clairs et adaptons leur poids dans la communication avec les différents partenaires.

La mutualisation des partenaires qui en résulte assure une présence forte et un effet maximal de la communication: les partenaires doivent être impliqués et devenir ainsi des ambassadeurs de Swissdec.

Il s'agit également d'utiliser de façon optimale les canaux de communication existants des parties prenantes («marchepied»), mais en gardant toujours l'accent sur la marque Swissdec.

En plus d'une unité de contenu, nous cherchons à créer une unité visuelle qui garantira une reconnaissance maximale de la marque à travers tous les canaux de communication et toutes les mesures.

## Concept

### Quelle tonalité la communication doit-elle transmettre?

- Nous renvoyons une image confiante, innovante, inspirante – mais avec un clin d’œil sympathique. L’image transmise est donc fraîche et surprenante et comprend une dimension émotionnelle.
- Afin de rendre le certificat Swissdec plus tangible pour les groupes cibles, notre communication traite Swissdec comme s’il s’agissait d’un produit. Pour contrecarrer sa complexité, nous jouons sur la minimisation et y ajoutons une dimension émotionnelle. Nous présentons par ailleurs les avantages.
- Afin de maintenir un contact sur une plus longue durée avec les parties prenantes, nous définissons et créons des points de contact qui nous permettent d’impliquer ces dernières et de communiquer régulièrement avec elles. Dans cette optique, il est important d’utiliser de façon optimale les canaux de communication existants des partenaires et de les intégrer.

### Obstacles et barrières

- Les principaux défis qui se posent lors d’un changement de processus de travail et, par conséquent, d’une modification des comportements, sont les suivants:
  - Les habitudes, sous quelque forme que ce soit, empêchent les gens d’adapter leur comportement et leurs méthodes de travail.
  - Venir à bout de ses habitudes et s’impliquer dans un nouveau processus de travail demande des efforts personnels considérables.
  - Les gens se méfient de la nouveauté.
  - Cette attitude a toujours fait partie de la nature de l’homme (instinct de survie).

### L’approche stratégique

1. Rompre avec les habitudes
2. Instaurer un climat de confiance

Pour atteindre ces objectifs, nous devons présenter les avantages et établir un lien émotionnel qui soit à la fois personnel, direct et argumentatif. Par ailleurs, il est important de ne pas se contenter de formuler des allégations: il faut les justifier.

Les membres de l’Association (partenaires) sont les garants de la qualité et de la fonctionnalité, ce qui nous permet de transmettre des connaissances et de renforcer la confiance.

La transition vers un programme de comptabilité salariale certifié Swissdec est un passage vers une norme axée sur l’avenir (E-Government) et durable pour tous les acteurs impliqués.

Des points de contact doivent être créés, et les canaux de communication existants des partenaires intégrés. Grâce à un message principal représenté de façon toujours plus surprenante, la tension peut être maintenue.

Il convient de rechercher une unité visuelle et de contenu qui garantira une reconnaissance maximale de la marque. Toutes les activités doivent se concentrer sur la marque Swissdec.

## Groupes cibles de la Campagne Swissdec 2016+

### Cible primaire

Entreprises sans comptabilité salariale (< 10 collaborateurs):

- Etant donné que peu d’entre elles possèdent et utilisent activement une comptabilité salariale certifiée Swissdec, c’est ici que le potentiel est le plus important.
- La comptabilité salariale représente une charge supplémentaire très chronophage pour les PME. C’est la raison pour laquelle elle est effectuée par un membre de la famille dans de nombreux cas (p. ex. l’épouse).
- Les processus de travail nécessaires en vue d’établir la comptabilité salariale sont embourbés au sein des entreprises et sont reconduits par habitude, année après année. A cela s’ajoute le scepticisme vis-à-vis de l’échange électronique de données.
- L’utilisation d’une comptabilité salariale certifiée Swissdec et la transmission électronique de données s’effectuent sur une base volontaire, de sorte qu’une réorientation n’est pas forcément nécessaire.

### **Cible secondaire**

Sociétés fiduciaires et grandes entreprises avec comptabilité salariale (> 10 collaborateurs):

- Dans le cas des grandes entreprises avec comptabilité salariale, la charge initiale nécessaire à la restructuration est plus importante et nécessite des ressources internes supplémentaires, mais celles-ci ont compris les avantages d'une comptabilité salariale certifiée Swissdec et y ont recours, comme en témoigne la part relativement élevée d'utilisateurs actifs de la transmission électronique de données ELM.

### **Autres cibles**

Grands groupes et entreprises de la Confédération

Les promesses de la communication sont les suivantes:

- La solution la plus simple pour déclarer les salaires
- Une réduction des charges administratives (temps de travail / frais administratifs) ainsi que l'autorité sur les données et la sécurité des données (SQS)

### **Planification**

#### **Mise en œuvre par étapes**

Phase d'annonce interne (à partir de novembre 2015)

- Le comité et les partenaires sont informés de la procédure et impliqués dans la planification.

Forum Swissdec 2016 (1er juin 2016)

- Convaincre les partenaires sur le plan émotionnel et les inciter à contribuer au succès de la campagne.

1<sup>re</sup> étape (automne 2016)

- Période des comptes annuels et phase de préparation des déclarations de salaires

2<sup>e</sup> étape (décembre 2016 à mars 2017)

- Période de déclaration des salaires

Actions de suivi 2017

- A l'issue de la période de déclaration de salaires

# Projets

## Planification des projets

### Norme suisse en matière de salaire (ELM), aperçu de la phase productive

	2014		2015				2016		
	3 <sup>e</sup> tr.	4 <sup>e</sup> tr.	1 <sup>e</sup> tr.	2 <sup>e</sup> tr.	3 <sup>e</sup> tr.	4 <sup>e</sup> tr.	1 <sup>e</sup> tr.	2 <sup>e</sup> tr.	3 <sup>e</sup> tr.
<b>Comptabilité salariale</b>									
Certification version 2.1/2.2	77								
Certification version 3.0	61								
Certification version 4.0		13					47		
Certification produit intégrale							175		
Introduction sur le marché des comptabilités salariales 2.2/3.0/4.0							159		
Transfert des données via le répartiteur (production)	106						135		
<b>Reprise des données</b>									
Suva, OFS, 26/10 adm. fisc. cantonales, 12 assurances dont 2 assureurs LPP, 61 CC AVS, 58 CAF									
Suva, OFS, 26/10 adm. fisc. cantonales, 12 assurances dont 2 assureurs LPP, 72 CC AVS, 69 CAF									

Aujourd'hui

# Norme suisse en matière de prestations (KLEE)

«L'objectif de Swissdec est de proposer aux utilisateurs des solutions de gestion des données salariales présentant une qualité et une sécurité irréprochables.»

Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne

L'année 2015 a été marquée par les divers défis que pose ce projet d'une grande complexité.

La coordination des différents participants ERP et Sunet a été l'une des principales difficultés rencontrées. Des clarifications intensives ont été nécessaires afin d'obtenir une architecture capable de satisfaire tous les participants. En fin de compte, une application ouverte élaborée sur la base de composants Sunet et une application ERP intégrée ont été lancées.

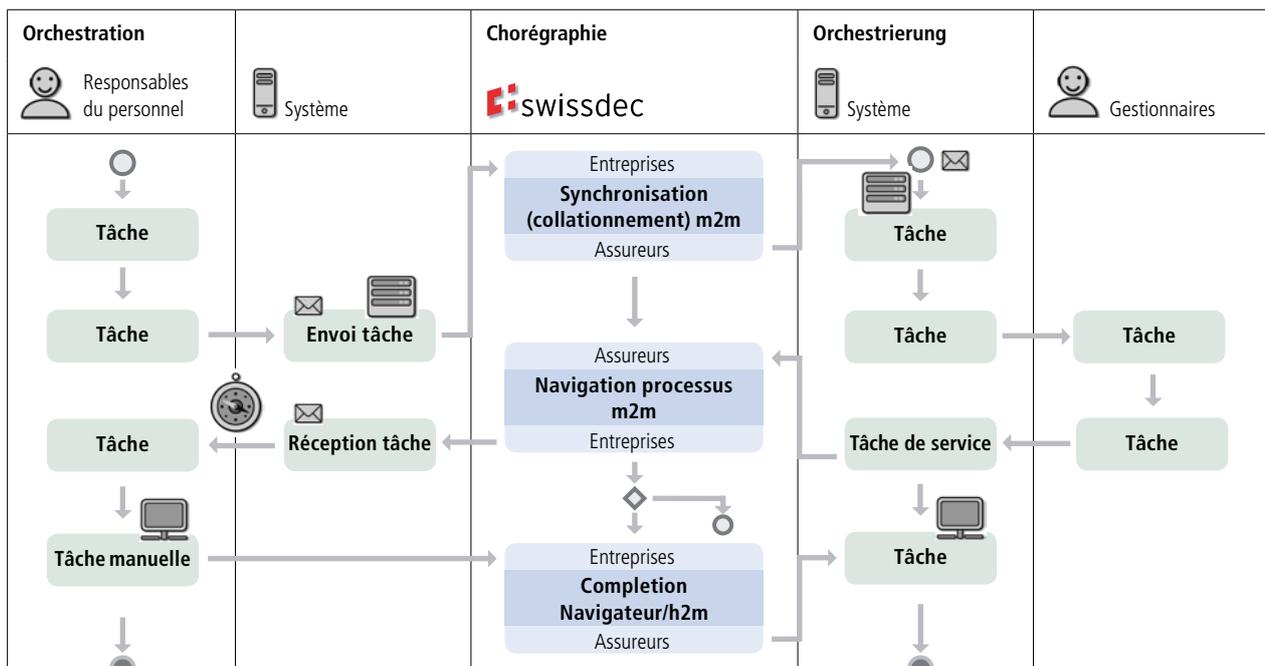
En plus de la spécification, Swissdec a fourni un code transmetteur pour un développement plus rapide et plus avantageux. Les partenaires déjà connus ont construit de premières applications sur la base de notre spécification pilote. Tous les participants ont ainsi pu acquérir de précieuses expériences dans différents domaines. L'extension du système de référence a par exemple été nécessaire pour développer et tester également de grands processus avec davantage de messages et une communication plus complexe. Dans ce contexte, le développement de données test et de scénarios a lui aussi représenté un travail

chronophage et méticuleux qui a conduit à de nombreuses itérations. Le répartiteur actuel a été élargi à la norme suisse en matière de prestations.

Des optimisations et des problèmes éventuels ont également pu faire l'objet de discussions lors de plusieurs ateliers réunissant le concepteur ERP «Soreco & AXON iVY», le team principal et les sections. Ces ateliers ont surtout porté sur les feed-back des clients concernant la norme. Afin d'assurer une évaluation professionnelle des tests, Swisscom a mené des études largement soutenues et a notamment inclus des utilisateurs par vidéo lors de l'utilisation des programmes.

La conception de l'environnement pilote a été complétée par le développement par itServe AG d'une application complète destinée aux assureurs. Il s'agissait de créer une solution capable, d'une part, de conduire et de contrôler l'ensemble du processus avec les messages et, d'autre part, de garantir une intégration facile et un traitement productif des événements (anciennement: cas) dans les systèmes existants des assureurs au cours de la phase pilote.

## Processus cible droit aux prestations (KLEE)



Les entreprises orchestrent le processus d'affaire local.

A l'aide d'une chorégraphie, Swissdec décrit la manière dont les différents processus interagissent.

Les assureurs orchestrent le processus d'affaire local.

Les principaux concepteurs ERP se sont encore attelés énergiquement à la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire intégrant l'impôt à la source. Ce n'est que vers fin 2015 qu'un autre concepteur ERP intéressé a pu investir le temps nécessaire dans le développement d'une solution pour le projet pilote.

En dépit de l'engagement important de nombreux participants, ces différents problèmes (p. ex. coordination temporelle et des collaborateurs) ont conduit à un report du projet pilote.

Prochaines étapes:

La solution intégrale sera préparée pour la phase pilote. Plus précisément: certification pilote / réception des différentes applications et préparation de l'infrastructure pilote. En parallèle, il convient d'organiser des formations, le support et la coordination de tous les participants au projet pilote (clients, concepteurs d'applications, assureurs).

Ces expériences tirées du projet pilote seront intégrées à la première version finale.

# Projet Authentification d'entreprises Swissdec

L'Association Swissdec constitue la plateforme d'information centrale pour la standardisation de l'échange de données électronique via les concepteurs ERP en Suisse. Actuellement, la solution d'authentification repose sur des «renseignements spécifiques à la procédure technique». La mise en œuvre de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) exige une meilleure qualité d'authentification. Le projet prévoit une nouveauté notable: une authentification d'entreprises uniforme, simple, sûre et financièrement réalisable, qui permette également d'authentifier des personnes morales pour d'autres services ayant trait au devoir d'annoncer qui incombe aux entreprises.

Afin de développer une telle solution, le projet «Authentification d'entreprises Swissdec» a été lancé en collaboration avec l'E-Government Institute et l'Institute for ICT-Based Management de la Haute école spécialisée bernoise.

## Activités 2015

Les premiers objectifs et critères pour l'authentification des entreprises ont d'abord été définis dans un «concept de solution et de recensement des exigences» spécialement mis sur pied. Ces objectifs ont été analysés et décrits dans un catalogue de 14 sous-objectifs. Un tel inventaire a permis de déduire les critères essentiels et de les détailler ensuite dans un autre catalogue de 26 sous-critères.

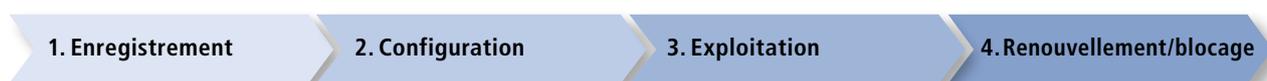
Sur cette base, le team a développé un concept de solution: plusieurs variantes ont été ébauchées et discutées. Ce faisant, il convenait également de prêter attention à la relation entre l'authentification (Identity and Access Management, IAM) et le processus Swissdec (Identity and Process Management, IPM).

Les variantes de solution proposées ne fournissent pas de «solution de pointe» en termes de sécurité, mais permettent d'utiliser au maximum les moyens (procédures et techniques) actuellement disponibles dans les systèmes ERP et le répartiteur, et de passer d'une authentification purement fondée sur les concepteurs ERP à une authentification d'entreprises à proprement parler.

Autre objectif visé: procéder le plus facilement possible à des modifications nécessaires pour les concepteurs ERP dans le but d'opérer une transition rapide vers le projet d'authentification d'entreprises. Par ailleurs, le processus connexe d'enregistrement des entreprises doit être mis en œuvre de façon simple et transparente pour les utilisateurs.

Ce projet pourrait également être utilisé par d'autres applications Web en vue de l'authentification des entreprises. A cet effet, le répartiteur doit être équipé d'une «fonction Identity Provider (IdP)» et pourrait ainsi faire office d'instance d'authentification pour d'autres applications.

## Déroulement du processus d'authentification des entreprises



- La relation existante **sert** de base: Les institutions destinataires de données (assureurs et autorités) disposent **de données de base client actuelles** (contrat, représentation de sociétés fiduciaires, etc.) compre-

- nant des **adresses de communication valides** (e-mail, fax, SMS ou téléphone).
- Un certificat spécial X.509 Swissdec sera utilisé pour l'authentification des données d'une entreprise.

En raison de l'absence de solution au niveau des entreprises avec l'IDE OFS en Suisse, la présentation du «concept de solution et de recensement des exigences» lors du Forum de mai 2015 et d'événements internes (concepteurs ERP, assureurs et autorités) a été couronnée de succès et a été accueillie avec un vif intérêt.

Au cours du deuxième semestre, le team a mis au point une première spécification détaillée. Pour ce faire, des certificats, messages, mots de passe et processus ont dû être soigneusement analysés et définis. La mise en œuvre comprend de premières solutions au sens d'un «Proof of Concept». Plusieurs clarifications et améliorations ont déjà fait l'objet de discussions.

Prochaines étapes:

La mise en œuvre du «Proof of Concept» sera étendue itérativement de façon à pouvoir analyser et définir divers problèmes et solutions.

# Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)

«La solution Swissdec permet de réduire les charges administratives des entreprises.»

Christian Weber,  
responsable E-Government pour les PME (SECO)

## Processus

<b>Norme suisse en matière de bilan électronique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan pour les banques</li> <li>Décompte TVA</li> </ul>								
<b>Norme suisse en matière de prestations (KLEE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de prestations intégré de la demande de prestations à leur fourniture (KLEE)</li> </ul>	?	?						
<b>Norme suisse en matière de salaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrées/mutations/sorties (EMA)</li> <li>Déclaration uniforme des salaires (ELM)</li> </ul>								
<b>Outils, infrastructures et normes informatiques communs (XML, répartiteur, authentification, etc.)</b>	Domaines ERP	AVS CAF	LAA LAAC IJM	LPP	Certificat de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	TVA ...

 Réalisé  En cours  Vision  En suspens

## Calendrier

### 2015

<b>Assemblée 2015 de l'Association, Olten</b>	<b>29.04.2015</b>
<b>Forum Swissdec 2015: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/ destinataires de données salariales, Stade de Suisse, Berne</b>	<b>20.05.2015</b>
Séance du comité, Lucerne	23.06.2015
Audit de recertification SQS: labels de protection des données SQS «OCPD» et «GoodPriv@cy®»	29.07.2015
Commission spécialisée, Lucerne	10.09.2015
Séance du comité, Lucerne	16.09.2015
Commission technique, Lucerne	20.10.2015
Séance du comité, Lucerne	15.12.2015

### 2016

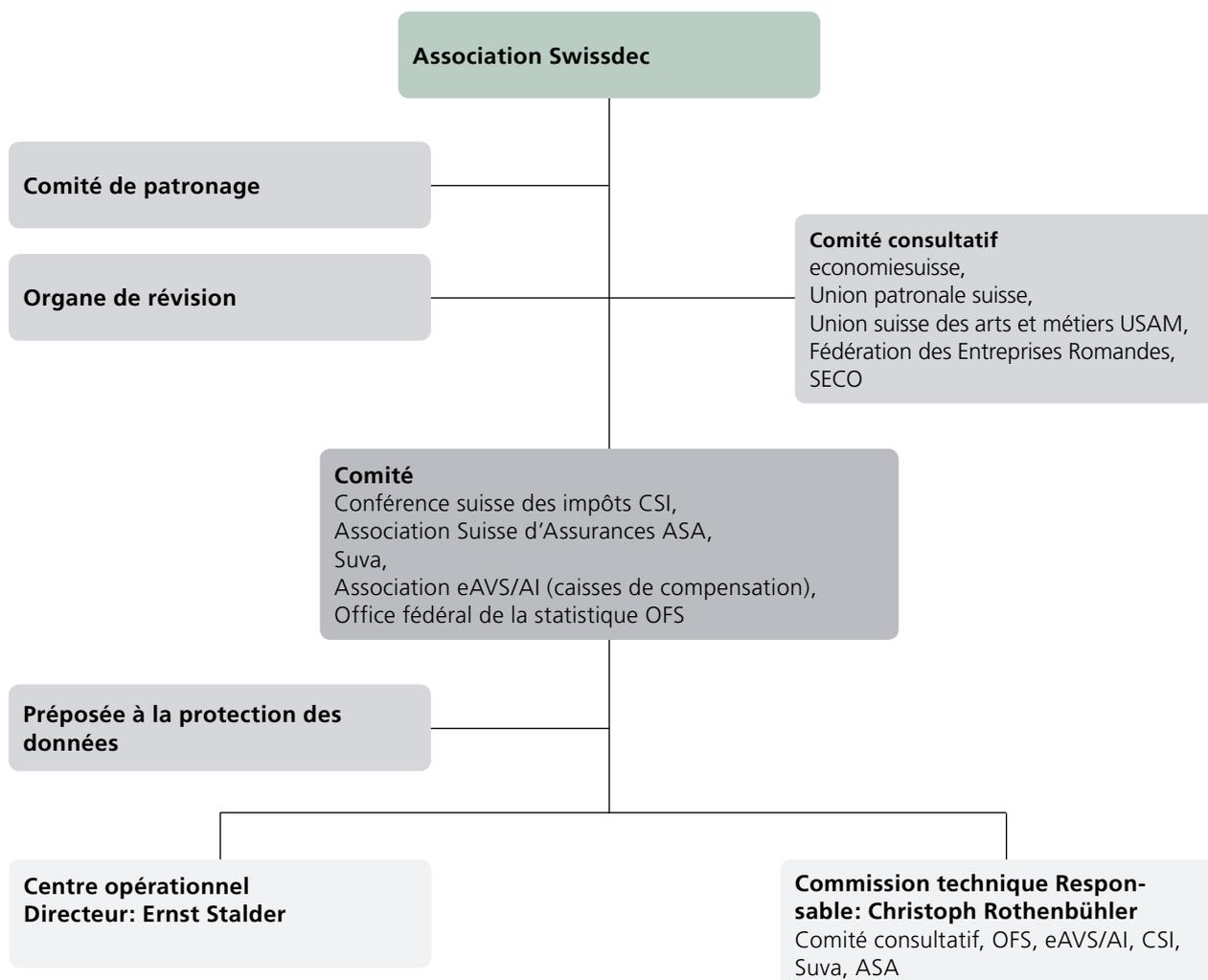
Séance du comité, Lucerne	15.03.2016
Commission technique, Lucerne	16.03.2016
<b>Assemblée 2016 de l'association, Olten</b>	<b>27.04.2016</b>
<b>Forum Swissdec 2015: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/ destinataires de données salariales, Stade de Suisse, Berne</b>	<b>01.06.2016</b>
Audit de maintien SQS: labels de protection des données SQS «OCPD» et «GoodPriv@cy®»	08.06.2016
Séance du comité, Lucerne	21.06.2016
Commission spécialisée, Lucerne	06.09.2016
Séance du comité, Lucerne	13.09.2016
Commission technique, Lucerne	18.10.2016
Séance du comité, Lucerne	13.12.2016

### 2017

Séance du comité, Lucerne	14.03.2017
Commission technique, Lucerne	März 2017
<b>Assemblée 2017 de l'Association, Olten</b>	<b>26.04.2017</b>

# Organes

## Organigramme (état au 1<sup>er</sup> mars 2016)



## Registre des membres (état au 1<sup>er</sup> mars 2016)

### Comité de patronage

- Johann Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
- Hans Hess, président de Swissmem
- Markus Jordi, responsable RH et membre de la Direction du groupe CFF
- Ruedi Noser, conseiller national (PLR), président d'ICTswitzerland
- Jean-François Rime, conseiller national (UDC), président de l'Union suisse des arts et métiers
- Susanne Ruoff, directrice générale de La Poste Suisse
- Urs Schächli, CEO de Swisscom
- Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne et président de la Conférence suisse sur l'informatique
- Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

### Comité

- Président de l'association:  
Ulrich Fricker, président de la Direction de la Suva jusqu'au 31 décembre 2015
- Vice-président:  
Bruno Knüsel, comité CSI et intendant des impôts du canton de Berne
- Trésorier:  
Andreas Zingg, Swiss Life
- Questions spécifiques:  
Michel Rossier, directeur de la caisse de compensation FER CIFA Fribourg
- Questions spécifiques:  
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS

### Comité consultatif

- economiesuisse:  
Lukas Wiedemann, Association suisse des banquiers, Bâle  
Frank Marty, membre de la direction Frédéric Pittet, collaborateur scientifique
- Union patronale suisse:  
Hanspeter Weber, Caisse de compensation de l'industrie suisse des machines
- Union suisse des arts et métiers:  
Alexa Krattinger, responsable du dossier Politique financière et fiscale
- Orlando Meyer, Fiduciaire Suisse
- Fédération des Entreprises Romandes:  
Olivier Sandoz, Directeur général adjoint
- SECO:  
Christian Weber, responsable E-Government pour les PME

### **Organe de révision**

- KPMG SA, société d'audit, 6003 Lucerne

### **Protection des données**

- Préposée à la protection des données:  
Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug

### **Centre opérationnel**

- Directeur:  
Ernst Stalder, Suva
- Suppléante:  
Marlis Fehr, Suva
- Responsable admin./marketing/documentation:  
Marlis Fehr, Suva
- Admin./documentation:  
Ilenia Imbroinise, Suva
- Responsable du service spécialisé Swissdec:  
Enrico Roncaglioni, Suva
- Trésorerie:  
Priska Bader et Marco Haller, Suva
- Rédactrice des procès-verbaux du comité:  
Marlis Fehr, Suva
- Responsable de l'assistance technique:  
Anton Böhm
- Assistance technique:  
Michael Markworth, Suva

### **Commission technique**

- eAVS/AI:  
Paul Hasenfratz, Löwenfels Partner AG, Lucerne  
Christian Zeuggin, caisse de compensation EXFOUR  
Joachim Gottschlich, IGAKIS Genossenschaft
- CSI:  
Stephan Stauber, intendant des impôts du  
canton de Bâle-Ville  
Reto Schneider, intendance des impôts du  
canton de Saint-Gall  
Peter Seidler, intendance des impôts du  
canton de Zurich
- ASA – Assurances des personnes:  
Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable  
de la commission technique)  
Peter Albrecht, Zurich
- ASA – LPP:  
Christian Hirsche, Axa Winterthur  
Thomas Jost, ASA  
Peter Mészáros, Swiss Life

- Suva:  
Philipp Muff  
Thomas Müller
- Office fédéral de la statistique:  
Didier Froidevaux  
André Farine
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale:  
Friedrich Meyer-Brauns, Oracle (Schweiz) GmbH  
Daniel Palik, Palik Informatik AG
- Centre opérationnel Swissdec:  
Ernst Stalder, directeur  
Marlis Fehr, suppléante  
Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé  
Anton Böhm, responsable de l'assistance technique
- Préposée à la protection des données:  
Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug

### **Section AVS/CAF**

- Paul Hasenfratz, Löwenfels Partner AG, Lucerne  
(responsable)
- Membres:  
service spécialisé, eAVS/AI,  
caisses de compensation,  
groupements informatiques

### **Section Assurances**

- Adrian Gröbli, Association Suisse d'Assurances ASA  
(responsable)
- Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable)
- Membres:  
service spécialisé,  
ASA,  
Suva

### **Section Impôts**

- Michael Baeriswyl, intendance des impôts du  
canton de Berne (responsable)
- Membres:  
service spécialisé,  
logistique CSI,  
experts en matière de certificats de salaire et  
d'impôt à la source

### **Section Statistique**

- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS  
(responsable)
- Membres:  
service spécialisé,  
OFS

### **Section LPP**

- Christian Hirschle, AXA Winterthur société suisse d'assurance (responsable)
- Thomas Jost, Association Suisse d'Assurances ASA
- Membres:  
service spécialisé,  
ASA,  
eAVS/AI

### **Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale**

- Friedrich Meyer-Brauns, Oracle (Suisse) Sàrl (responsable)
- Membres:  
service spécialisé,  
concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Swissdec s'engage en faveur d'une comptabilité salariale efficace en Suisse. Association à but non lucratif, Swissdec vise à garantir une transmission simple et sûre des données salariales, soutient les concepteurs de logiciels dans cette voie et procède à la certification des systèmes concernés. Les institutions partenaires de Swissdec sont l'Office fédéral de la statistique, eAVS/Al, la Conférence suisse des impôts, l'Association Suisse d'Assurances et la Suva. Swissdec a obtenu le label de qualité «GoodPriv@cy®» décerné par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) et représente une garantie de qualité en matière de comptabilité salariale. [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch)

**Rapport annuel 2015**  
**de l'Association Swissdec**  
1.4.2015 – 31.3.2016

**Swissdec**  
Case postale  
6002 Lucerne